

ANNONCE

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Dimanche 4 mai 2025 / 6 Dou Al-qïida 1446 - N° 3818 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 04h13 Dohr : 12h45
Aor : 16h32 Maghreb : 19h43 Isha : 21h12

MÉTÉO

Alger	: 25°	15°
Oran	: 26°	18°
Annaba	: 24°	16°
Béjaïa	: 24°	16°
Tamanrasset	: 36°	24°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

38^e CONGRÈS DE L'UNION
INTERPARLEMENTAIRE ARABE
Début des travaux à Alger

P. 24

RÉUNION DU GOUVERNEMENT
**Plusieurs secteurs
examinés**

P. 3

ALGÉRIE - BURKINA FASO
**Le Calife général de la Tariqa
Tidjania, cheikh Ali Belarabi,
accomplit la prière du
vendredi à Ouagadougou**

P. 24

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE Chargé par le président de la République, le Premier ministre préside la cérémonie

► **Meziane: "le président Tebboune accorde un intérêt majeur à la presse nationale
et aux métiers de l'information et de la communication"**



Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier à Alger, une cérémonie à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, indique un communiqué des services du Premier ministre. P. 3

OPEP+

**L'Algérie et sept autres pays
annoncent une nouvelle
augmentation de leur production
pétrolière à partir de juin**

P. 6

MOUTONS DE L'AÏD IMPORTÉS
**Lancement de l'opération
de vente cette semaine
dans toutes les wilayas**

P. 6

HAUT-COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ

**L'Algérie est une et unie,
son identité nationale
n'est pas une matière
à surenchère**

P. 4

SANTÉ

CANCER
**10 conseils du
médecin pour
s'en protéger**

Pp 12-13

FOOTBALL

QUALIFS - CHAN-2025
(BARRAGES/ALLER)

**La Gambie
et l'Algérie se
neutralisent 0-0**

P. 21



ICÔNE DE LA CHANSON
ALGÉRIENNE
D'EXPRESSION KABYLE

**Il y a cinq ans,
disparaissait Idir
après un riche
parcours de près
d'un demi-siècle**

P. 16

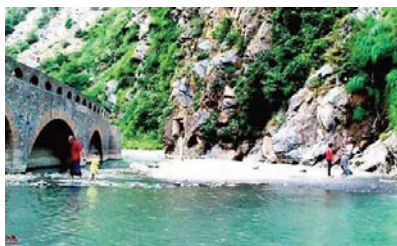
SUITE À LA
DIFFUSION D'UN
TERME À CARACTÈRE
RACISTE SUR
FACEBOOK

**La chaîne
Echorouk News TV
suspendue
pour 10 jours**

P. 24

BLIDA

Décision d'interdiction de la baignade dans les plans d'eau de Chiffa



L'Assemblée populaire communale (APC) de Chiffa, dans la wilaya de Blida, a émis dernièrement une décision interdisant la baignade dans les plans d'eau, les points d'eau de l'oued Chiffa, les mares, les bassins d'irrigation et les puits.

Dans un communiqué signé par le président de l'APC, Khaled Nabil, il est indiqué qu'"en raison de la recrudescence, ces derniers temps, du phénomène de la baignade dans les mares et les plans d'eau non protégés, notamment par les jeunes et les enfants, ce qui les expose au risque de noyade et de mort, il a été décidé d'interdire strictement la baignade dans les plans et les points d'eau de l'oued Chiffa".

Le communiqué engage, également, les agriculteurs, les porteurs de projets et les entreprises de réalisation, à l'obligation de surveiller et de clôturer tous les bassins d'eau et les puits destinés à l'irrigation afin d'en empêcher l'accès.

Selon le président de la commune, cette mesure préventive s'inscrit dans le cadre de la campagne annuelle de sensibilisation aux dangers de la noyade dans les mares et plans d'eau, qui se multiplient en saison estivale avec la hausse des températures qui pousse les jeunes à chercher un rafraîchissement dans plans d'eau et les oueds.

"Les eaux des plans et bassins sont destinés à un usage domestique et agricole, et non à la baignade", a-t-il ajouté.

AÏN TÉMOUCHENT

6 pêcheurs sauvés suite au naufrage de leur embarcation (Protection civile)

Six pêcheurs ont été sauvés, vendredi, après le naufrage de leur embarcation au large de Beni Saf (Aïn Témouchent), a-t-on appris, auprès des services de la Protection civile de la wilaya.

L'intervention des services de la protection civile a été déclenchée, suite à un appel de détresse signalant le naufrage d'un bateau de pêche à environ 12 km au nord du port de Beni Saf, a précisé la même source. Une équipe de plongeurs de la Protection civile d'Aïn Témouchent est immédiatement intervenue à bord de deux vedettes, en coordination avec les garde-côtes, a-t-on fait savoir.

Les pêcheurs ont été secourus et évacués vers le port de Beni Saf, tous en bonne santé, selon la même source. Les équipes de la Protection civile procèdent à l'écopage de l'eau du bateau avant de le remorquer vers le port de Beni Saf, a-t-on ajouté.

EL TARF

Vaste campagne de nettoyage des plages en prévision de la saison estivale

Une grande campagne de nettoyage des plages en prévision du démarrage de la saison estivale 2025 a été lancée samedi à la plage El Bettah dans la commune de Ben M'hidi (El Tarf) avec la participation de 1.600 jeunes. Outre les membres d'associations de jeunes et sportives, l'initiative a mis à contribution des représentants des Scouts musulmans algériens (SMA), de la société civile et de diverses institutions et entreprises publiques.

La campagne concernera 14 plages de la wilaya à travers vastes actions visant à mettre en place les meilleures conditions d'accueil des estivants au cours de la prochaine saison estivale.

ACCIDENTS DE LA ROUTE Tougourt : quatre morts et un blessé dans un accident de la route à El-Hadjira (Protection civile)



Quatre (4) personnes ont perdu la vie et une (1) autre a été blessée dans un accident de la route survenu vendredi sur le territoire de la daïra d'El-Hadjira (Sud de Tougourt), a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur la route nationale RN-124, suite au dérapage suivi du renversement d'un véhicule touristique, causant la mort de quatre personnes et des blessures à une autre, a-t-on précisé.

Les corps des victimes ont été déposés par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'hôpital d'El-Hadjira, tandis que le blessé a été pris en charge aux urgences du même établissement de santé.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

12 morts et 516 blessés en 48 heures (Protection civile)

Douze (12) personnes sont décédées et 516 autres ont été blessées dans 362 accidents de la route, survenus ces dernières 48 heures à travers le pays, indique, samedi, un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tougourt avec quatre (04) décès et un blessé, suite au dérapage d'un véhicule léger, suivi de son renversement, survenu sur la route nationale RN 124, commune El Allia, précise la même source.

Par ailleurs, les unités de la Protection civile de la wilaya d'Alger ont prodigué des soins de première urgence à neuf (09) personnes intoxiquées par le monoxyde de carbone, émanant des appareils de chauffe-bain, dont sept (07) personnes à la cité 2540 logements, commune de Gué de Constantine. Les unités marines de la wilaya d'Aïn Témouchent sont intervenues pour le sauvetage de six (06) pêcheurs en difficulté, suite au naufrage d'un bateau de pêche, ajoute la même source. Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont repêché deux adolescents décédés par noyade, dans des barrages, au niveau de Skikda et Tlemcen.

ADE

Signature de 5 conventions pour la modernisation des services d'eau

L'Algérienne des Eaux (ADE) a signé, samedi à Alger, cinq (05) conventions avec des établissements et instances nationales opérant dans divers domaines, à l'effet de développer et de moderniser la gestion des services d'eau et d'optimiser la performance institutionnelle.

La cérémonie de signature s'est déroulée lors d'une journée d'information organisée au Cercle National de l'Armée, en présence des ministres de l'Hydraulique, Taha Derbal et des Finances, Abdelkrim Bouzred.

Conclue avec la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR), la première convention permettra aux clients de l'ADE de régler leurs factures par voie électronique via l'application "MyBADR", pour soutenir le plan de numérisation et optimiser le service client.

Quant au protocole de coopération signé avec la société "Optimum Télécom - Algérie" (Djezzy), il tend à développer des solutions numériques intégrées et à échanger les services et les technologies au service de la transition numérique de l'ADE.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Alger: arrestation de 22 individus et saisie d'une quantité de drogue (Gendarmerie nationale)

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont procédé, dans des opérations distinctes, à l'arrestation de 22 individus, et à la saisie de 2822 comprimés psychotropes et d'une quantité de drogue de différents types, indique, vendredi, un communiqué de ce corps de sécurité.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment les bandes de quartiers et les trafiquants de drogue et de psychotropes, les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger ont réussi, lors de quatre opérations distinctes, au niveau de la brigade territoriale de Cheraga, à mettre fin à l'activité de ces réseaux criminels s'adonnant au trafic de drogue et portant atteinte à l'ordre public", précise la même source.

La première opération, menée par la section de sécurité et d'investigation (SSI) d'Ouled Fayet, s'est soldée par l'arrestation de 4 individus dont une femme, et la saisie de 777 comprimés psychotropes et d'armes blanches, ainsi qu'une somme d'argent d'un montant de 82.000 DA et d'un moyen de transport", indique la même source.

La deuxième opération, exécutée par la brigade territoriale de Cheraga, a permis l'arrestation de dix individus et la saisie de 161 capsules psychotropes, 75 grammes de kif traité, 18 grammes de cocaïne et d'armes blanches", ajoute la même source.

Quant à la troisième opération, menée par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Belle Vue, elle a permis l'arrestation de 6 individus et la saisie de 789 comprimés psychotropes et d'une somme de 137.000 DA", tandis que la dernière opération menée par la brigade territoriale d'Ain Benian, s'est soldée par l'arrestation de deux individus et la saisie de 1095 comprimés psychotropes et d'une somme de 10.000 DA issue des revenus du trafic de drogue".

"Après parachèvement de toutes les procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant les juridictions compétentes", conclut le communiqué.

TISSEMSILT

Plus de 460 kg de confiseries traditionnelles impropres à la consommation saisis et détruits

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de sécurité visant à lutter contre toutes les formes de criminalité, en particulier celles portant atteinte à la santé publique, la Sûreté de la wilaya de Tissemsilt a procédé à une opération de contrôle routier. Lors de cette opération, les éléments de la brigade de la sécurité publique ont intercepté un véhicule utilitaire transportant une importante quantité de confiseries traditionnelles.

Après inspection menée en coordination avec la police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement, la police générale, les services du commerce, de la répression des fraudes ainsi qu'un vétérinaire du bureau d'hygiène relevant de l'APC de Tissemsilt, il s'est avéré que les produits transportés ne respectaient pas les normes sanitaires exigées. Face à ce constat, une procédure de saisie et de destruction immédiate de la marchandise a été engagée.

Le poids total des confiseries impropres à la consommation s'élève à 460 kilogrammes, lesquelles ont été détruites au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) de Tissemsilt.

Les services de sécurité de la wilaya ont réaffirmé leur engagement à poursuivre, en collaboration avec les partenaires concernés, les opérations de sensibilisation et de contrôle afin de préserver la santé publique.

A. Meghit

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE Chargé par le président de la République, le Premier ministre préside la cérémonie

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, hier à Alger, une cérémonie à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, indique un communiqué des services du Premier ministre.

La cérémonie, qui s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement et du corps diplomatique, a vu la participation de plusieurs responsables de médias publics et privés, de grandes figures des médias, de journalistes et de correspondants de presse étrangers accrédités en Algérie, précise le communiqué.

Cette cérémonie annuelle, organisée en l'honneur des journalistes et des professionnels des médias, s'inscrit dans le cadre des initiatives visant à réaffirmer "l'intérêt majeur que porte le président de la République à la corporation médiatique et son souci permanent de l'accompagner en vue de consacrer le professionnalisme dans la pratique du journalisme et de consolider les acquis socioprofessionnels de ses membres", ajoute la même source.



Meziane: "le président de la République accorde un intérêt majeur à la presse nationale et aux métiers de l'information et de la communication"

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a réaffirmé, samedi à Alger, l'intérêt majeur qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la presse nationale et aux métiers de l'information et de la communication.

Dans une allocution prononcée lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, le ministre de la Commu-

nication a rappelé "l'intérêt majeur qu'accorde le président de la République à la presse nationale et aux métiers de l'information et de la communication" comme en témoigne, a-t-il dit, "la consécration de la tradition des entrevues périodiques accordées aux médias pour éclairer l'opinion publique".

"Les hautes autorités du pays ont placé parmi leurs priorités la promotion de l'environnement médiatique pour une presse libre, responsable, plu-

rielle, indépendante et respectueuse des règles de professionnalisme et de l'éthique et de la déontologie de la profession, au service d'une pratique démocratique à l'abri de toute forme de dérive", a ajouté M. Meziane.

Organisée par le ministère de la Communication, cette cérémonie s'est déroulée en présence de membres du Gouvernement, de responsables de médias et de journalistes.

PRESSE ÉCRITE ET ÉLECTRONIQUE

Le statut et le mode de rémunération du président, des membres et du secrétaire général de l'Autorité de régulation publiés au JO

Le décret présidentiel, fixant le statut et le mode de rémunération applicable au président, aux membres et au secrétaire général de l'Autorité de régulation de la presse écrite et de la presse électronique, vient d'être publié dans le dernier numéro du Journal officiel (JO).

Le décret présidentiel stipule que "le président de l'autorité veille au bon fonctionnement de l'autorité et à sa bonne représentation et qu'aucun membre ne peut la représenter ou agir

en son nom, s'il ne l'a pas dûment mandaté, à cet effet". Il "préside les réunions et délibérations du conseil de l'autorité et peut, en cas d'empêchement temporaire, charger un membre à l'effet de présider" ledit conseil qui est présidé, "le cas échéant, par le membre le plus âgé".

"Le président et les membres de l'autorité sont astreints à l'obligation de réserve, doivent s'interdire tout comportement ou manifestation de nature à nuire à l'indépendance et à la

neutralité de l'autorité et également s'abstenir d'user de leur qualité de membre de l'autorité à des fins personnelles". Selon le même texte juridique, "l'Etat garantit la protection du président et des membres de l'autorité contre toute forme de menaces, pressions, outrages, diffamation ou agressions dont ils pourraient faire l'objet pendant ou à l'occasion de l'exercice de leur mission", tandis que le président et les membres de cette instance "sont placés lors de leur désignation et du-

rant leur mandat, quel que soit leur statut juridique, en position de détachement ou de suspension provisoire de la relation de travail, selon le cas, envers leur organisme employeur".

Le secrétaire général est, quant à lui, appelé à "participer aux réunions et délibérations du conseil de l'autorité, ne dispose pas de droit de vote, assure le secrétariat du conseil de l'autorité et dirige, sous l'autorité du président de l'autorité, les services administratifs et techniques" de celle-ci.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs examinés

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de dossiers relatifs au foncier économique, au développement de la filière du lithium, à l'épuration des eaux usées et au baccalauréat professionnel, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral: "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 30 avril 2025, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la mise en œuvre des directives de Monsieur le Président de la République concernant l'activation totale du système du foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement, notamment en ce qui concerne le guichet unique, en vue de faciliter l'acte d'investissement.

En effet, il a été procédé à l'examen des mesures prises par les trois agences foncières spécialisées, à l'effet de mettre à la disposition de l'Agence algérienne de promotion de

l'investissement le foncier industriel, touristique et urbain, avec la mise en place d'un cadre approprié pour lever les obstacles entravant l'aménagement des zones industrielles et touristiques.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur le développement de la filière du lithium en Algérie, conformément à la vision stratégique de Monsieur le Président de la République, avec l'examen d'une feuille de route visant l'exploitation du potentiel minier national, ainsi que le développement d'un réseau pour la domiciliation de la valeur ajoutée dans le processus de la valorisation de cette ressource clé dans le cadre de la transition énergétique mondiale.

En outre, le Gouvernement a examiné l'état d'avancement du programme de développement et de réhabilitation des stations d'épuration des eaux usées, qui vise à protéger l'environnement contre la pollution, à préserver la santé des ci-

toyens, ainsi qu'à accroître le volume des eaux traitées en vue de leur réutilisation dans les secteurs agricole et industriel.

D'autre part, le Gouvernement a entendu une communication sur le projet de baccalauréat professionnel qui s'inscrit dans une vision globale visant la promotion et la valorisation de l'enseignement professionnel, ainsi qu'à accompagner la dynamique que connaît l'économie nationale, à travers la formation et la mise à disposition d'une main-d'œuvre qualifiée, capable de répondre aux exigences du marché du travail.

Enfin, le Gouvernement a suivi le taux d'avancement de la réalisation de certains grands projets d'infrastructures sanitaires et sportives, en veillant au respect des délais impartis.

Il a, par ailleurs, appelé les secteurs concernés à assurer l'exploitation de ces structures, ainsi qu'à fournir les équipements nécessaires à leur fonctionnement dès leur réception".

PARTIS

Hassani Cherif souligne l'importance du rôle de la presse dans l'éclairage de l'opinion publique

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif, a souligné, samedi à Skikda, l'importance du rôle de la presse pour l'éclairage de l'opinion publique et le maintien de la stabilité du pays".

Le président du MSP a ajouté, dans une allocution prononcée lors d'une rencontre de wilaya des cadres de son parti, organisée à la maison de la culture Mohamed-Siradj sous le slogan "Des structures fortes au service du pays et de la cause", que la presse, qui "éclaire et oriente l'opinion publique, porte une grande responsabilité dans la stabilité du pays". S'exprimant à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai), M. Hassani Cherif a fait part de la "solidarité du MSP avec les journalistes et les professionnels des médias palestiniens, persécutés par l'entité sioniste, harcelés et assassinés au mépris des lois et des conventions internationales protégeant les journalistes dans l'exercice de leurs fonctions". Il a également indiqué, par ailleurs, que l'Algérie est "prise pour cible par ses ennemis, ce qui appelle les enfants de ce pays à se montrer vigilants et à dresser comme un seul homme contre les campagnes hostiles, pour consolider l'unité nationale".

ARMÉE Oran: journées portes ouvertes sur le Service national des garde-côtes

Les activités des journées portes ouvertes sur le Service national des garde-côtes (SNCG), organisées par le Commandement des forces navales ont débuté, samedi, à l'occasion du 52e anniversaire de la création du SNCG, en présence du Commandant de la façade maritime ouest, le général Omar Debiche, et du wali d'Oran, Samir Chibani, au niveau du Groupement territorial des Garde-côtes de la 2e Région Militaire.

A cette occasion, le Commandant du Groupement de la façade maritime des Garde-côtes, le colonel Nassim Djouamâa, a déclaré que "l'organisation de ces journées d'information s'inscrit dans le cadre de la démarche de la concrétisation de la vision du haut Commandement de l'Armée nationale populaire, héritière de l'Armée de libération nationale, visant à renforcer la confiance et la communication avec les différentes franges de la société.

Elles représentent une opportunité pour mettre en lumière les missions, les activités et les réalisations accomplies par nos forces navales grâce aux efforts et aux sacrifices de ses hommes au service de la patrie".

Il a ajouté que cette manifestation de deux jours a pour objectif de faire connaître le rôle vital du Service national des garde-côtes, considéré comme l'un des principaux piliers des forces navales algériennes, ainsi que ses nombreuses missions dans la surveillance et la protection des côtes algériennes et la préservation de leurs ressources et de leur environnement maritime, en veillant au respect des lois et des règlements en vigueur.

Il a, d'autre part, affirmé que ces journées portes ouvertes "contribueront à renforcer l'image et le prestige des forces navales algériennes en tant qu'institution moderne et professionnelle, et permettront de sensibiliser à l'importance de la sécurité maritime et de son rôle dans la protection de nos intérêts économiques et environnementaux".

Le colonel Djouamâa a souligné que "le Service national des garde-côtes n'est pas seulement une force militaire, mais aussi une institution citoyenne œuvrant au service de la société et au renforcement du développement durable dans le domaine maritime, à travers la préservation des richesses et de l'environnement marin".

Le commandant de la façade maritime ouest, le général Omar Debiche, et le wali d'Oran, Samir Chibani, ont visité une exposition mettant en valeur les différents services et les équipes constituant le Service national des garde-côtes, et ont assisté à un exercice virtuel de lutte contre un incendie à bord d'un navire.

POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS Le ministère appelle à soutenir les projets algériens qualifiés au concours des Prix du Sommet mondial sur la société de l'information

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a appelé, mercredi dans un communiqué, à soutenir les projets algériens qualifiés à la phase pré-finale du concours des Prix du Sommet mondial sur la société de l'information 2025.

Le ministère rappelle qu'il ne reste que quelques heures avant la clôture des votes en faveur des projets algériens qualifiés à cette phase du concours annuel organisé par l'Union internationale des télécommunications. Le communiqué précise qu'il s'agit de trois (3) projets dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), qui "mettent en valeur l'innovation algérienne et reflètent les capacités de notre jeunesse et de nos institutions dans le domaine numérique".

Le ministère appelle à "soutenir ces projets pour leur permettre d'être sélectionnés dans leurs catégories respectives, en votant et en encourageant les autres à participer

HAUT-COMMISSARIAT À L'AMAZIGHITÉ L'Algérie est une et unie, son identité nationale n'est pas une matière à surenchère

Le Haut-Commissariat à l'Amazighité (HCA) a affirmé, hier dans un communiqué, que l'Algérie est une, unie par son Histoire, ses langues et ses valeurs, soulignant que l'identité nationale n'est ni un sujet de débat, ni une matière à surenchère.

"Alors que l'Algérie est confrontée à des défis régionaux et internationaux complexes, certaines voix isolées persistent, en vain, à tenter de saper la cohésion de son tissu national, en véhiculant des discours de haine et en s'attaquant à l'un des piliers essentiels de son identité profonde, la composante amazighe", a indiqué le HCA, suite à la diffusion par une chaîne TV émiratie d'un programme qui a franchi toutes les lignes rouges en incitant à la haine et à la division sur le sujet des composantes de l'identité nationale algérienne.

Le HCA a confirmé que "ces manœuvres, aussi organisées ou financées soient-elles, se heurtent à une réalité indiscutable : l'Algérie est un Etat uni avec un peuple riche de sa diversité, rassemblé autour d'une identité commune, consacrée avec clarté et fermeté par la Constitution du pays".

Il a également soutenu que "la sécurité nationale ne saurait souffrir d'aucune complaisance, et l'identité



nationale n'est ni un sujet de débat, ni une matière à surenchère", réaffirmant que "l'Algérie est une, unie par son Histoire, ses langues, ses valeurs et l'intégrité de son territoire et quiconque parie sur le contraire ne mise que sur une illusion vouée à disparaître".

Le HCA a également rappelé que la "la Constitution algérienne, tant dans son préambule que dans ses articles, garantit l'unité nationale et reconnaît expressément que la langue amazighe, aux côtés de

l'arabe, est une langue nationale et officielle, reflet d'une profondeur historique et civilisationnelle enracinée dans cette terre généreuse".

Il a, ainsi, salué "l'arsenal juridique mis en place par l'Etat pour faire face aux discours de haine, en premier lieu la loi relative à la prévention de la discrimination et de la haine, destinée à protéger l'espace public et les institutions contre toute tentative de discorde ou d'atteinte à l'unité nationale et à l'intégrité territoriale du

pays". En outre, le HCA a assuré qu'"il est plus que jamais temps d'assécher toutes les sources de discorde et de ne faire preuve d'aucune tolérance à l'égard de ceux qui s'en prennent à une quelconque des composantes de l'identité nationale islamique, arabe ou amazighe qui, ensemble, forment les fondements de l'identité algérienne unifiée". "Le discours d'incitation ne relève pas de la liberté d'expression, mais constitue une trahison du principe du vivre-ensemble et une menace directe à la sécurité nationale", a-t-il encore affirmé, appelant à "appliquer fermement et sans hésitation l'ensemble des dispositions légales pertinentes".

"Nous appelons la justice à appliquer de manière stricte et rigoureuse les lois garantissant la protection de l'Etat, la sauvegarde de ses symboles, de ses fondements et de son unité nationale", a conclu le Haut-Commissariat à l'Amazighité.

PARLEMENT APN: audition des représentants de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale sur le projet de loi de lutte contre la drogue

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés a poursuivi, jeudi, ses réunions consacrées à l'examen du projet de loi relatif à la lutte contre la drogue, en auditionnant les représentants du commandement de la Gendarmerie nationale et de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

Lors des deux réunions, "les représentants des deux corps de sécurité ont salué les nouvelles dispositions contenues dans ce projet de loi, notamment en ce qui a trait au durcissement des peines". Ainsi, "ils ont insisté sur l'im-

portance du rôle de la société civile et des mosquées dans la sensibilisation au phénomène de la drogue pour en limiter la prolifération notamment en milieu scolaire et universitaire", précise le communiqué.

Les représentants des deux corps de sécurité ont mis en avant "la nécessité d'activer la protection contre la toxicomanie ainsi que la mise en place de mesures incitatives en faveur des personnes fournissant des informations menant à des résultats positifs".

Les intervenants ont proposé d'"effectuer des examens médicaux périodiques pour les conducteurs des bus de trans-

port de voyageurs et ceux de transport de marchandises", ainsi que "d'allouer une partie des recettes des saisies au financement des opérations de sensibilisation", ajoute le communiqué.

A cette occasion, il a été recommandé "la création d'un pôle national de lutte contre la drogue, afin de faciliter les opérations de démantèlement des réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogue et de stupéfiants psychotropes", en plus de "l'activation des opérations de dépistage précoce et leur traitement de manière rationnelle, notamment en milieu scolaire et universitaire", a conclu la même source.

UNIVERSITÉ L'université de Bordj Bou Arreridj se dotera prochainement d'un studio pour le département des sciences de l'information et de la communication et d'une ENS

L'université Mohamed El Bachir El Ibrahim de Bordj Bou Arreridj sera renforcée à la prochaine année universitaire par un studio moderne pour le département des sciences de l'information et de la communication et par une Ecole normale supérieure dans le cadre des efforts d'amélioration de la qualité de la formation supérieure, a indiqué samedi son recteur, Pr. Bouazza Boudersaya.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a souligné que le ministère de tutelle a donné son accord pour ces deux projets qui s'inscrivent dans le cadre de la vision prospective du ministère de l'Enseignement supérieur de consolidation du rôle de l'université et d'amélioration de la qualité de la formation supérieure.

Un studio sera ainsi doté des équipements les plus modernes au profit du dé-

partement des sciences de l'information et de la communication et contribuera, une fois opérationnel, à améliorer la formation des étudiants dans le domaine de l'audiovisuel en plus de son exploitation comme plateforme de couverture des activités scientifiques et culturelles de l'université, a précisé le recteur. L'université de Bordj Bou Arreridj a bénéficié aussi d'un projet de réalisation d'une école normale supérieure (ENS) dans le cadre de l'approche commune des ministères de l'Enseignement supérieur et de l'Education nationale visant la couverture des besoins du secteur de l'éducation dans le domaine de l'encadrement pédagogique des trois paliers de l'enseignement, a ajouté le même cadre qui a prévu l'ouverture de cette école à la prochaine rentrée universitaire.

CHLEF

Rencontre régionale pour préparer la campagne moisson-battage

Une rencontre régionale regroupant les wilayas du Centre et de l'Ouest du pays a été organisée, samedi à Chlef, dans le cadre des préparatifs de la campagne moisson-battage de la saison en cours, avec la participation des acteurs du secteur agricole.

"Cet événement s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres lancées par les services de la tutelle pour assurer le succès de la campagne moisson-battage et consacrer les objectifs fixés", a indiqué le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaâd, à l'ouverture de cette rencontre, qu'il a supervisée en compagnie du wali de Chlef, Brahim Ghemired.

Il a ajouté que cette rencontre, regroupant des acteurs du secteur agricole issus de 18 wilayas, vise à renforcer la coordination entre les secteurs et les institutions en vue d'accroître les superficies céréalières et consacrer l'autosuffisance dans diverses cultures, conformément aux objectifs fixés.

Il a également mis en avant les moyens mobilisés annuellement par l'Etat pour assurer la réus-



site de cette campagne, ainsi que l'accompagnement technique continu pour améliorer l'itinéraire technique dans cette filière.

Pour sa part, le wali a estimé que cette rencontre est "une opportunité pour s'enquérir des mesures et dispositions prises au titre de la campagne moisson-battage dans les wilayas du Centre et de l'Ouest, notamment à Chlef, tout en

assurant le suivi des projets de réalisation de silos de stockage des céréales, et des opportunités de développement de la filière des cultures oléagineuses et de la mise en œuvre du programme y afférent".

De nombreux participants à cette rencontre ont loué l'importance de ce type d'activités dans le renforcement de la coordination entre les acteurs du secteur et la levée des obs-

tacles rencontrés lors des précédentes campagnes, concernant les méthodes de stockage, entre autres.

Selon le directeur local des services agricoles (DSA), Mehdi Kouadria, la wilaya compte une superficie céréalière de 56.000 hectares, notant que la campagne labour-semailles s'est déroulée dans de bonnes conditions. Il a appelé à une implication plus large des acteurs concernés en vue d'obtenir de bons résultats dans cette filière et de contribuer à l'autosuffisance et à la sécurité alimentaire. Cette rencontre a vu la participation des directeurs des services agricoles et des Coopératives de céréales et de légumes secs (CCLS) des wilayas concernées aux côtés des responsables des chambres agricoles de wilayas, de nombre d'instituts techniques et de directeurs centraux du ministère de tutelle.

TISSEMSILT

Le wali BOUZAIID FETHI en inspection sur le chantier de la double voie de la RN 127



Le projet stratégique de la double voie sur la Route Nationale n°127, qui s'étend sur 73 kilomètres entre la RN14 et l'autoroute Nord-Sud, entre dans une phase cruciale.

Le wali de la wilaya de Tissemsilt, M. Bouzaid Fethi, a effectué une visite de terrain pour évaluer l'état d'avancement des travaux et réaffirmer l'engagement des autorités en faveur du développement des infrastructures routières.

Accompagné de hauts responsables des secteurs concernés, dont les directeurs généraux de l'Algérienne des Autoroutes (ADA) et de l'Entreprise des Travaux Publics (EPTP), ainsi que du directeur des travaux publics de la wilaya, le wali a présidé une séance de travail.

Étaient également présents les représentants des entreprises de réalisation et les bureaux d'études, soulignant l'importance que revêt ce projet aux yeux des autorités locales et nationales. Le projet consiste à réaliser une double voie sur la RN 127, reliant la Route Nationale N°14 à l'autoroute Nord-Sud, avec la création d'un échangeur au niveau de la commune de Ksar El Boukhari. Ce tronçon de 73 kilomètres représente un axe stratégique pour la circulation des personnes et des marchandises, et devrait contribuer à désengorger le trafic et à améliorer la sécurité routière.

Rencontre avec les citoyens : une écoute attentive des préoccupations

Au-delà de l'aspect technique de la visite, le wali a tenu à se rapprocher des citoyens en multipliant les échanges directs. Plusieurs habitants rencontrés sur place ont exprimé leurs préoccupations concernant les impacts du chantier sur leur quotidien ou encore les retards éventuels dans certaines zones.

M. Bouzaid Fethi a assuré que les doléances seraient prises en compte dans la mesure des moyens disponibles, en fonction des priorités définies. Cette sortie de terrain illustre une volonté affirmée des pouvoirs publics de suivre de près les projets structurants et de maintenir un lien direct avec la population. Elle s'inscrit dans une dynamique plus large visant à moderniser les infrastructures et à renforcer la connectivité territoriale à l'échelle de la wilaya.

A. Meghit

BOUIRA

Lancement de travaux de réhabilitation de plusieurs routes dans les communes du sud

Des travaux de réhabilitation de plusieurs axes routiers dégradés, ont été lancés samedi après-midi dans les communes de Dechmia, Sour El-Ghouzlane, Dirah et El Hakimia, lors d'une visite de travail du wali Abdelkrim Laâmourî dans ces régions du sud de la wilaya de Bouira.

Au cours de sa première halte à Dechmia, le chef de l'exécutif a procédé en compagnie de responsables locaux au lancement du projet d'entretien et de réaménagement de l'axe routier reliant la route nationale (RN) 62 à et la localité Magrounet sur une distance de 4,8 km.

L'enveloppe financière consacrée à cette opération est de l'ordre de 49 millions DA, et un délai de trois mois a été accordé à l'entreprise réalisatrice afin de parachever les travaux et livrer le projet, a expliqué le directeur des travaux publics, Noureddine Gasmi, sur le site du chantier. Il s'agit d'un axe important qui facilite et fluidifie

avantage la circulation automobile du sud de la wilaya à l'ouest et au nord, selon les détails fournis par le même responsable.

Une opération similaire a été lancée sur la route reliant la localité El Maleh à la commune de Dirah, pour un montant de 36 millions DA, selon la fiche technique du projet présentée sur place par le directeur du secteur.

"La réhabilitation de cette route permet de désenclaver le village El Maleh et de le relier à Dirah et surtout d'améliorer les conditions de vie des citoyens de ces régions enclavées", a expliqué M. Gasmi.

Une autre enveloppe financière estimée à 49 millions DA a été allouée pour les travaux de réaménagement de la route reliant la RN 8 à la localité El Hamra sur une distance de près de 3 km, selon les chiffres communiqués par le même responsable. Toujours dans la commune de Dirah, le

wali a donné le coup d'envoi des travaux de réhabilitation d'une autre route reliant également la RN8 au village Lahrar sur une distance de 1,3 km. Le montant consacré à cette opération est de l'ordre de 18 millions DA pour un délai de réalisation de 3 mois.

Dans la commune voisine d'El Hakimia, les autorités locales ont lancé les travaux de réhabilitation de la 1ère tranche de la route reliant le chef-lieu communal à la localité El Chaâba sur une distance de 3 km.

En outre, le projet de réhabilitation de la route reliant les villages Djaâfra à Lahdjairia relevant de la commune de Sour El Ghouzlane, à une quarantaine de km au sud de la wilaya, a été lancé.

Une enveloppe financière de 48 millions DA a été consacrée au réaménagement du tronçon routier de 3,5 km reliant les deux villages, a précisé M. Gasmi.

OUARGLA

Une récolte de plus 371.000 QX de céréales attendue

Une récolte de plus de 371.170 quintaux (QX) de céréales est attendue dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2024/2025, lancée samedi, selon les prévisions de la direction locale des Services agricoles (DSA).

Cette production, en hausse de 40% par rapport à la saison précédente où avaient été engrangés 277.283 QX, est le fruit de l'extension des superficies céréalières estimées cette saison à 8.328 ha, dont 7.000 ha réservés au blé dur, 494 ha au blé tendre, 124 ha à l'avoine, 110 ha à l'orge, et le reste aux cultures fourragères, contre 5.802 ha emblavés l'an dernier, a indiqué le DSA, Tedj Merzougui. Pour le développement de cette culture et l'irrigation de cette surface céréalière, exploitées par 102 céréaliculteurs, il est fait état de la mobilisation de 319 pivots.

Selon le même responsable, la daïra de Hassi-Messaoud se place cette saison en tête des zones céréalières avec une superficie emblavée de 4.327 ha, suivie de celle de N'goussa avec 1.798 ha, Sidi-Khouiled (1.052 ha) et la



daïra d'Ouargla (383 ha). Dans le but d'assurer la réussite de la campagne moisson-battage, d'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés, dont 43 moissonneuses-batteuses, 88 tracteurs et 131 camions de transport de récolte vers la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) au chef lieu de la wilaya

d'Ouargla pour être entreposée au niveau des structures de stockage, publiques et privées, d'une capacité globale de 95.000 QX, a ajouté M. Merzougui.

A ces structures de stockage, s'ajoutera la réception prochaine de neuf (9) points d'ensilage, sept (7) dans la commune de Sidi-Khouiled et deux (2) dans celle de Hassi-Messaoud, actuellement à 75% de leur réalisation, a-t-il encore fait savoir. La DSA a lancé des sessions de sensibilisation en direction des agriculteurs sur le respect de l'itinéraire technique de la campagne moisson-battage, en sus de l'établissement, en coordination avec les services de la protection civile et de la conservation des forêts, d'un plan préventif contre les incendies de forêts et des récoltes. Le lancement de la campagne moisson-battage a été donné par les autorités de la wilaya depuis l'exploitation "Mohamed Bensaïd", à Sidi-Khouiled et la ferme agricole "Soummam" dans la daïra de N'goussa, entrée cette année en phase de production.

APS

OPEP+

L'Algérie et sept autres pays annoncent une nouvelle augmentation de leur production pétrolière à partir de juin

L'Algérie et sept autres pays de l'alliance "Opep+", ont décidé une nouvelle augmentation de leur production pétrolière à partir de juin prochain, accélérant ainsi leur plan de levée progressive des réductions volontaires, selon un communiqué du ministère de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables.



Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion ministérielle, tenue par visioconférence, regroupant les huit pays qui appliquent ces réductions volontaires décidées en avril 2023 : l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie.

Lors de cette réunion, à laquelle a participé le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab, les discussions ont porté sur la conjoncture actuelle du marché pétrolier international, ses perspectives, ainsi que le suivi des engagements en matière de réduction, y compris la compensation des volumes excédentaires, précise le communiqué.

Ainsi, les huit pays ont convenu d'un ajustement collectif à la hausse de leur production, de l'ordre de 411.000 barils par jour en juin 2025, et ce, "à la lumière des prévisions d'une demande pétro-

lière plus solide au troisième trimestre 2025, et en cohérence avec les décisions prises le 5 décembre 2024 puis réaffirmées le 3 mars 2025", indique le ministère.

Toutefois, le communiqué du ministère souligne que cette augmentation "progressive et adaptable", est "susceptible d'être réévaluée ou interrompue selon l'évolution du marché, afin de préserver sa stabilité".

La production de pétrole brut de l'Algérie augmentera de 9.000 barils par jour, portant sa production totale pour le mois de juin à 928.000 barils par jour.

Les huit pays avaient décidé, lors d'une réunion le 3 mars dernier par vidéoconférence, de procéder à un retour progressif, à partir du 1er avril, de leurs réductions volontaires de production pétrolière (2,2 millions de barils par jour), à travers un plan de hausse mensuelle qui s'étale à la fin 2026.

L'augmentation de 411.000 barils par jour, annoncée ce samedi, correspond à trois hausses mensuelles, explique l'Opep+ dans un communiqué publié sur son site web, soulignant que cette mesure "permettra de continuer à soutenir la stabilité du marché pétrolier et offrira l'opportunité d'accélérer les efforts de compensation des pays participants". Cette nouvelle hausse intervient "compte tenu des fondamentaux sains actuels du marché, comme en témoigne le faible niveau des stocks de pétrole", selon le communiqué de l'Opep+.

Au terme de la réunion, les ministres des huit pays ont convenu de maintenir des réunions mensuelles pour examiner les conditions du marché, le respect des engagements et l'évolution des compensations, ajoute la même source précisant que la prochaine réunion dans ce cadre se tiendra le 1 juin prochain.

MOUTONS DE L'AÏD IMPORTÉS
Lancement de l'opération de vente cette semaine dans toutes les wilayas

La vente des moutons de l'Aïd El-Adha importés débutera cette semaine à travers les différentes wilayas du pays, en collaboration entre le groupe des industries agroalimentaires et logistiques (Agrolog) et les autorités locales, a annoncé le PDG de ce groupe public, Mohamed Batraoui.

Dans une déclaration à l'APS, M. Batraoui a précisé que le nombre des points de vente communiqués au groupe par les wilayas s'élève, à ce jour, à près de 800 à l'échelle nationale.

Concernant la distribution des moutons, le responsable a indiqué qu'elle sera effectuée selon des quotas établis en coordination avec les autorités locales, conformément aux besoins exprimés par les wilayas de chaque wilaya, en fonction de la densité de population.

Pour le bon déroulement de l'opération de vente, le groupe "Agrolog", à travers ses filiales locales, a affecté entre trois (3) et cinq (5) travailleurs qualifiés pour chaque point de vente.

Ces espaces seront sécurisés en coordination avec les autorités locales qui ont contribué, à leur tour, à la mobilisation des agents de sécurité à cet effet.

S'agissant des prix, le PDG du groupe a rappelé que le prix est fixé à 40.000 DA par tête, soulignant que le poids moyen du mouton dépasse les 45 kg.

Sur les conditions d'acquisition des moutons importés, le même responsable a indiqué que les détails organisationnels de l'opération de vente relèvent des autorités locales qui tiendront compte d'un ensemble de critères en fonction des spécificités de chaque wilaya, afin d'éviter les mauvaises pratiques potentielles, telles que la spéculation illicite.

Concernant le processus organisationnel de l'opération de vente, l'intervenant a expliqué que les moutons importés sont orientés tout d'abord vers les zones de quarantaine pour une durée de 3 à 5 jours, avant de les acheminer vers les wilayas, selon les quotas réservés à chacune d'elles, notant que l'opération de vente se poursuivra jusqu'au 15 mai courant, avec la possibilité de la prolonger au 25 du même mois.

Par ailleurs, M. Batraoui a fait savoir qu'en sus de la vente des moutons importés, le Groupe proposera à la vente quelque 10.000 têtes ovines locales, ajoutant que l'opération d'importation des moutons de cette année vise à réguler le marché et à préserver le cheptel national.

SÉTIF

Ouverture du 6^{ème} salon national de l'e-commerce et des services en ligne

La sixième édition du salon national de l'e-commerce et des services en ligne (Ecsel Expo) s'est ouverte jeudi au palais des expositions El Maabouda de Sétif avec la participation de 60 exposants des deux secteurs public et privé de plusieurs wilayas.

Dans une déclaration à l'APS, la chargée de communication de cet événement économique, Asma Makhbar, les organisateurs du salon Ecsel Expo 2025, tenu sous l'égide du ministère de l'Economie de la connaissance des start-up et des micro-entreprises et la wilaya de Sétif, ont choisi de le tenir à Sétif après l'organisation de trois éditions à Alger et deux à Oran pour accompagner l'intense dynamique commerciale que connaît cette région.

La manifestation de trois jours comprend divers stands animés par des start-up, des entreprises de l'e-commerce, des institutions financières, des assurances et Algérie Télécom, a relevé la même source.

Le riche programme du salon prévoit également des conférences-débats animées par des experts et des initiations spécialisées en e-commerce pour favoriser les échanges d'expérience et conclure des marchés dans le domaine du commerce en ligne qui enregistre un grand développement dans le monde.

Zoheir Boualit, représentant d'une entreprise privée de fabrication de motocycles installée à Bejaia, a souligné que son stand a connu un engouement notable des jeunes, estimant que pareilles manifestations présentent des opportunités multiples aux entreprises, aux investisseurs et aux opérateurs économiques pour mettre en exergue leurs produits, services et potentialités.

APS

INVENTION

Augmentation des demandes de brevets (INAPI)

Le Directeur général de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), Abdelhafid Belmehdi, a souligné, samedi à Oran, la nette augmentation des demandes de brevets d'invention, au cours des dernières années, reflétant l'émergence d'une économie de plus en plus orientée vers la connaissance et l'innovation.

Dans une déclaration à l'APS en marge de la 4^e édition du Salon international de l'optique et de la lunetterie, clôturé samedi à Oran, lors d'une conférence sur la propriété intellectuelle dans le domaine de l'optique,

le responsable a indiqué que le nombre de demandes de brevets d'invention avait dépassé les 1.400 en 2024, la majorité émanant d'inventeurs et chercheurs algériens.

A titre de comparaison, 1.100 demandes avaient été enregistrées en 2023, contre 600 en 2022. Le même responsable a rappelé que "durant la période 2012-2017, nous ne recevions que 200 à 300 demandes de dépôt par an", attribuant cette tendance positive à plusieurs facteurs, notamment la création d'un ministère dédié aux startups et à l'économie de la connaissance. Il a

souligné que les campagnes de sensibilisation dans les universités ont permis d'accroître la prise de conscience chez les chercheurs et les jeunes quant à l'importance de protéger leurs inventions.

Concernant les secteurs les plus actifs en matière de brevets, M. Belmehdi a indiqué que les produits parapharmaceutiques et cosmétiques (huiles essentielles, procédés de fabrication, entre autres), ainsi que les domaines de la mécanique et de l'électronique, dominaient grâce aux efforts d'une nouvelle

génération d'ingénieurs et d'inventeurs. Le responsable prévoit des perspectives encore plus prometteuses pour l'année 2025, affirmant que les résultats du premier trimestre confirment la poursuite de cette dynamique en hausse par rapport à 2024.

Il a également souligné que cet élan ne concerne pas uniquement les innovations techniques, mais touche aussi les dépôts de marques, qui ont connu une forte progression, atteignant plus de 10.000 nouvelles demandes en 2024 contre seulement 800 l'année précédente.

IMPÔTS

Mise en place d'un nouveau service en ligne sur le portail Jibaya'tic (DGI)

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé, dans un communiqué, la mise en place d'un nouveau service en ligne sur le portail électronique des procédures fiscales "Jibaya'tic".

Ce service, destiné aux contribuables relevant de la Direction

des grandes entreprises (DGE), permet de demander et d'obtenir des certificats d'existence (C20) et des extraits de rôles, au niveau du portail "Jibaya'tic", selon la même source. Ainsi, les contribuables concernés peuvent désormais solliciter en ligne, via leur espace

privé de télé-déclaration et de télépaiement, ces deux documents et de les télécharger. Le nouveau service permet également aux tiers, de procéder en ligne à l'authentification des certificats d'existence (C20) délivrés par la DGE, ajoute la DGI.

TARIFS DOUANIERS

Le Mexique et les Etats-Unis conviennent d'améliorer leur balance commerciale

La présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum, a affirmé jeudi avoir convenu avec son homologue américain, Donald Trump, de travailler ensemble à l'amélioration de la balance commerciale entre les deux pays.



Lors d'un appel téléphonique jugé "très positif", les deux dirigeants ont convenu que leurs équipes "continueront à travailler dans les prochains jours sur des alternatives pour améliorer (leur) balance commerciale", a indiqué jeudi la présidente mexicaine, dont le pays est fortement touché par les droits de douane instaurés par l'administration américaine.

Des discussions doivent avoir lieu ces prochains jours entre les ministres de l'Economie et des Finances du

côté mexicain, et du Commerce et du Trésor du côté des Etats-Unis, a-t-elle précisé. L'appel téléphonique a eu lieu à l'initiative de la Maison Blanche, a-t-elle ajouté, lors de sa conférence de presse régulière.

"Il y a une volonté de la part du gouvernement des Etats-Unis et du nôtre d'atteindre des accords encore meilleures en matière commerciale", a-t-elle fait observer. Mme Sheinbaum a déclaré devant la presse qu'il n'y avait pas encore "d'accord spécifique" avec

les Etats-Unis sur la levée des taxes à l'importation qui concernent le Mexique.

La présidente mexicaine a souligné, par ailleurs, que "les droits de douane américains contreviennent à un accord de libre-échange entre les deux pays qui inclut également le Canada".

Le Mexique est devenu en 2023 le premier partenaire commercial des Etats-Unis, qui achètent plus de 80% de ses exportations.

BOURSES MONDIALES
Les bourses portées par la perspective de négociations entre la Chine et les Etats-Unis

Les Bourses mondiales affichent leur optimisme vendredi face à la perspective de négociations entre les Etats-Unis et la Chine dans la guerre commerciale qui oppose les deux premières puissances économiques du monde, après des déclarations de Pékin.

En Europe, la Bourse de Paris avançait nettement de 1,34%, Francfort de 1,36%, Milan de 1,15% et Londres prenait 0,70%. A Hong Kong, l'indice Hang Seng grimpait de 1,69% dans les derniers échanges. A la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei a clôturé en progression de 1,03%.

Sydney a bondi de 1,13% et Taipei de 2,73%. La Chine a annoncé vendredi qu'elle évaluaient une proposition de négociations émanant des Etats-Unis au sujet des droits de douane appliqués par les deux parties sur leurs marchandises.

"Les Etats-Unis ont récemment pris l'initiative à de nombreuses reprises pour transmettre des informations à la Chine (...), affirmant qu'ils (espéraient) discuter avec la Chine", a indiqué le ministère du Commerce à Pékin.

"La Chine est en train d'évaluer cela", ajoute le communiqué. Donald Trump a estimé mercredi, qu'il y a "de très fortes chances" que Pékin et Washington parviennent à un accord.

Washington impose une surtaxe de 145% sur de nombreux produits chinois depuis le mois d'avril. Pékin a réagi en dégainant des droits de douane de 125% sur les marchandises importées des Etats-Unis.

MÉTALUX PRÉCIEUX
L'or recule face à l'apaisement des tensions commerciales

Les cours de l'or ont chuté jeudi à leur plus bas niveau en deux semaines, pénalisés par l'apaisement des tensions commerciales et la fermeture des marchés chinois à l'occasion des congés.

Le prix de l'or au comptant a perdu 2 %, à 3.222,43 dollars l'once, après avoir touché un creux inédit depuis le 14 avril plus tôt dans la séance. La semaine dernière, le métal jaune avait atteint un sommet historique à 3.500,05 dollars l'once.

Les contrats à terme sur l'or aux Etats-Unis ont cédé 2,7 %, à 3.231,00 dollars. Les investisseurs attendent désormais la publication, vendredi, du rapport mensuel sur l'emploi non agricole aux Etats-Unis, dans l'espoir d'y voir plus clair sur la conjoncture économique.

La Réserve fédérale américaine a pour sa part réaffirmé son intention de maintenir les taux d'intérêt inchangés tant que l'inflation ne se rapprochera pas durablement de l'objectif de 2 %.

Sur le marché des autres métaux précieux, l'argent au comptant a reculé de 0,8 %, à 32,30 dollars l'once. Le platine a cédé 0,3 %, à 963,84 dollars, tandis que le palladium a progressé de 1,1 %, à 948,50 dollars.

ZONE EURO

L'inflation stable en avril à 2,2% sur un an

L'inflation est restée stable en avril dans la zone euro, à 2,2% sur un an, malgré une accélération de la baisse des prix de l'énergie, a annoncé Eurostat vendredi. L'inflation sous-jacente -corrigée des prix volatils de l'énergie et de l'alimentation- qui fait référence pour les experts et la Banque centrale européenne (BCE), s'est cependant accélérée à 2,7% en glissement annuel, après 2,4% en mars, faisant nettement moins bien que prévu.

Les analystes de Factset

et Bloomberg tablaient en moyenne sur une hausse des prix à la consommation un peu moindre, à 2,1%, et sur 2,5% pour l'indicateur sous-jacent. La mauvaise nouvelle est venue des services, dont les tarifs ont augmenté de 3,9% sur un an en avril, après 3,5% le mois précédent.

L'inflation dans ce secteur a fort contenu de main-d'œuvre est très surveillée par la BCE car elle est fortement corrélée à l'évolution des salaires. Or, l'institution monétaire redoute un cercle vicieux entre flambée

des salaires et des prix qui rend plus difficile la lutte contre l'inflation.

Globalement, dans les 20 pays partageant la monnaie unique, l'inflation s'est très nettement calmée depuis le record de 10,6% sur un an atteint en octobre 2022. Elle s'est rapprochée de la cible de 2% visée par la Banque centrale européenne, qui veille à la stabilité des prix.

Depuis juin 2024, cette évolution favorable a permis à l'institution basée à Francfort d'abaisser ses taux d'intérêt à sept reprises, inversant un cycle de

resserrement monétaire amorcé deux ans plus tôt pour endiguer la flambée des prix. L'inflation était tombée en septembre à son niveau le plus bas en trois ans et demi, à 1,7% en glissement annuel. Mais elle est repassée depuis octobre au-dessus de 2%. Le vice-président de la BCE, Luis de Guindos, s'est dit toutefois confiant lundi dans la poursuite de la trajectoire baissière de l'inflation, malgré les tensions commerciales liées aux droits de douane du président américain Donald Trump.

PORTUGAL

L'inflation repart à la hausse

La hausse des prix à la consommation au Portugal s'est accélérée en avril, à 2,1% sur un an contre 1,9% en mars, selon une estimation provisoire publiée vendredi par l'Institut national des statistiques (Ine).

Tandis que l'indice des prix de l'énergie a reculé en avril de 0,1%, contre une hausse de 0,1% en mars,

celui des prix des biens alimentaires non transformés a progressé de 3,3%, après une hausse de 2,8% le mois précédent.

Sur un mois, l'indice des prix à la consommation a progressé de 0,7%, après une baisse de 1,4% en mars.

L'indice harmonisé des prix, qui permet la comparaison avec les au-

tres pays de la zone euro, a enregistré en avril une hausse de 2,1% sur un an, contre 1,9% le mois précédent.

Sur l'ensemble de l'année 2025, l'inflation devrait reculer à 2,3%, après un taux de 2,7% l'an dernier, selon les dernières prévisions de la Banque du Portugal.

ETATS-UNIS

Le chômage stable en avril

Le taux de chômage est resté stable en avril aux Etats-Unis, à 4,2%, selon des données officielles publiées vendredi alors que les experts s'attendent à voir le marché du travail se dégrader avec les nouveaux droits de douane.

La première économie mondiale a créé 177.000 emplois le mois dernier,

moins qu'en mars (185.000, chiffre révisé à la baisse). Ce sont les premières données officielles sur l'emploi couvrant la période suivant l'annonce du président Donald Trump de nouvelles taxes sur les produits importés aux Etats-Unis.

Plus tôt cette semaine, la première

estimation du produit intérieur brut (PIB) des Etats-Unis pour le premier trimestre a quelque peu sidéré. Elle montre un premier recul du PIB depuis 2022, de -0,3%, alors que le pays connaissait encore une croissance soutenue de 2,4% fin 2024.

Cette contraction s'explique avant

tout par un bond inhabituel des importations (qui sont déduites de la production de richesse nationale). Entreprises et ménages s'étaient en effet pressés d'acquiescer des biens à l'étranger avant qu'ils ne coûtent plus cher avec les nouveaux droits de douane.

APS

BATIMATEC ALGÉRIE 2025

Holcim El-Djazaïr : redonne vie au vieux bâti

À l'occasion du 27^e Salon International du Bâtiment, des Matériaux de Construction et des travaux Publics (BATIMATEC), qui se tiendra à partir d'aujourd'hui jusqu'au 8 mai 2025 à la SAFEX Alger.

Par F Yanis

Holcim El-Djazaïr met en avant son savoir-faire en matière de rénovation du patrimoine bâti. À travers ses solutions de pointe telles qu'Airium, Tector, et son approche circulaire via Geocycle, l'entreprise affirme sa volonté d'allier innovation technologique, performance durable et préservation du tissu urbain algérien.

Dans un pays où l'architecture raconte des siècles d'histoire, le bâti ancien représente un trésor inestimable. Façades dégradées, structures fragilisées, déficits thermiques : le patrimoine architectural algérien, riche mais vulnérable, nécessite des interventions à la fois respectueuses et novatrices. Holcim El-Djazaïr répond à cet enjeu en proposant des solutions de rénovation responsables, conçues pour prolonger la vie des bâtiments tout en améliorant leur confort et leur efficacité énergétique. À l'occasion du Mois du Patrimoine (18 avril au 18 mai), Holcim El-Djazaïr réaffirme son engagement envers la préservation du patrimoine bâti national. En restaurant les édifices anciens à l'aide de matériaux adaptés, durables et



respectueux de l'esthétique locale, l'entreprise participe activement à la transmission de notre mémoire architecturale aux générations futures.

Airium: isoler durablement et efficacement Développée par le centre R&D de Holcim, Airium est une mousse minérale isolante à haute performance, produite localement à l'usine CMA Meftah. Elle se distingue par sa durabilité (plus de 100 ans), sa résistance au feu, absence de COV et son caractère 100 % recyclable. Légère, saine et facile à appliquer, elle constitue une solution idéale pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments tout en réduisant significativement les pertes thermiques, sans en altérer le cachet architectural.

Tector: restaurer et renforcer le bâti ancien La gamme Tector offre des mortiers techniques conçus pour la rénovation des façades, le renforcement structurel et l'étanchéité des terrasses. Adaptée aux spécificités architecturales du vieux bâti algérien, elle permet de conjuguer préservation du style d'origine, solidité renforcée, esthétique assurée, et durabilité accrue. Ces produits ont déjà été mis en œuvre avec succès sur plusieurs sites emblématiques de la capitale et sur d'autres villes.

Geocycle : Du neuf à partir du vieux Dans une logique d'économie circulaire, Holcim El-Djazaïr, via Geocycle, valorise les déchets de construction et démolition en les trans-

formant en ressources secondaires (granulats recyclés, liants alternatifs, composants béton).

Cette démarche réduit l'impact environnemental et réintègre les anciens matériaux dans de nouvelles constructions, pour un secteur plus durable et innovant.

« La rénovation du vieux bâti est un levier stratégique pour bâtir un avenir urbain durable. Nos solutions conjuguent innovation, responsabilité et attachement au patrimoine. Elles accompagnent les politiques publiques de réhabilitation et répondent aux aspirations des citoyens », déclare Adham ElSharkawy, Représentant de Holcim en Algérie.

À travers ses solutions Airium, Tector et l'intégration de pratiques circulaires via Geocycle, Holcim El-Djazaïr souhaite accompagner la transformation des villes algériennes en territoires plus durables, plus économes en énergie et fidèles à leur identité. En restaurant l'esthétique des immeubles, en renforçant leur performance thermique et en valorisant les déchets du secteur, l'entreprise répond aux attentes des habitants, des professionnels et des institutions.

JEUNES

Plus de 30.000 enfants du sud, des hauts plateaux et de la communauté nationale à l'étranger bénéficieront de camps d'été (ministre)

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a affirmé, jeudi à Alger, que pas moins de 32.000 enfants du grand sud, des hauts plateaux et de la communauté nationale établie à l'étranger bénéficieront de camps d'été durant la saison 2025 au niveau de 13 wilayas côtières.

Les programmes des camps d'été prévus à partir du 24 juin prochain, profiteront à 2000 enfants issus de la communauté nationale à l'étranger, 5000 autres relevant du secteur de l'éducation nationale et 2500 du Mouvement des scouts musulmans algériens (SMA), a déclaré M. Hidaoui à l'APS, à l'ouverture de la Rencontre nationale de formation au profit des directeurs des centres de vacances et de loisirs pour jeunes.

S'agissant des moyens de loisirs à mobiliser au niveau des centres de vacances, le ministre a affirmé que son secteur veillera à introduire "des camps thématiques" dédiés à divers domaines comme la robotique, l'intelligence artificielle, l'environnement, l'astronomie et autres, en vue de permettre aux enfants et aux jeunes de pratiquer leurs hobbies et d'être au diapason du développement technologique. De son côté, le directeur des échanges, de la mobilité, du tourisme de jeunes et des loisirs au ministère de la Jeunesse, M. Ikhlaf Ramdane, a souligné que cette rencontre nationale de formation au profit des directeurs des centres de vacances et de loisirs visait à renforcer les capacités de ces gestionnaires afin d'assurer des services modernes et de qualité aux jeunes durant la prochaine saison estivale.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Lancement d'une campagne de sensibilisation pour prévenir les incendies de forêts et de récoltes

Une campagne de sensibilisation à la prévention des feux de forêts et de récoltes, et aux dangers liés à la saison estivale, a été lancée, jeudi dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj.

"Cette campagne s'inscrit dans le cadre des mesures proactives de prévention et de lutte contre les feux de forêts, conformément aux instructions de la direction générale de la protection civile (DGPC)", a indiqué à l'APS le lieutenant-colonel Ali Dahmane Rabah, responsable de la cellule d'information de la direction de wilaya de ce corps constitué, en marge du lancement de cette campagne organisée à l'occasion de la journée internationale du travail.

Une caravane de sensibilisation sillonnera, dans le cadre de cette manifestation, la plupart des régions de la wilaya des Biban, où les citoyens seront sensibilisés aux risques associés à la saison estivale, tels que les feux de forêts, les accidents de la circulation, les piqûres de scorpion et les intoxications alimentaires, a ajouté la même source. Devant se poursuivre jusqu'au 31 octobre sous le slogan "une prise de conscience permanente pour un été sûr", la caravane met à contribution de représentants des différentes directions et services ainsi que des acteurs de la société civile, a encore indiqué le lieutenant-colonel Rabah. Notons que le wali de Bordj Bou Arreridj, Kamel Nouicer, a donné, à l'occasion de la journée internationale du travail, le coup d'envoi de la traditionnelle course des facteurs, avant de présider une cérémonie en l'honneur des travailleurs de plusieurs entreprises implantées dans la zone industrielle du chef-lieu de wilaya.

AVEC LA PARTICIPATION DE 50 EXPOSANTS

Ouverture du 4^e Salon de l'optique et de la lunetterie de l'Ouest

La 4^e édition du Salon de l'optique et des lunettes de l'Ouest a été inaugurée, jeudi à Oran, avec la participation de 50 exposants représentant des marques et produits nationaux et étrangers.

Ce Salon, organisé par la société "R-H International Communication", vise à renforcer la proximité entre les professionnels de la santé visuelle, les fabricants, les distributeurs de produits optiques et les artisans lunettiers, a expliqué le commissaire du Salon, Rachid Hassas, dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'ouverture, présidée par le wali d'Oran, Samir Chibani, en présence des autorités locales.

M. Hassas a affirmé que ce Salon constitue un espace de rencontres,

d'échanges d'expertise et de complémentarité entre les différents acteurs du secteur, à travers l'exposition d'une large gamme de produits et d'équipements liés à l'optique et à l'ophtalmologie, tels que des lunettes médicales, des appareils de diagnostic, des composants et des équipements destinés aux opticiens, ophtalmologues ainsi qu'aux professionnels de la santé. Il a également souligné que l'objectif est de "faciliter l'échange d'informations essentielles et d'expériences de terrain pour une meilleure compréhension des défis actuels et des mutations technologiques et économiques que connaît ce secteur".

Il a ajouté que les organisateurs "ambitionnent de rendre le savoir

spécifique à ce domaine accessible aux professionnels, afin de leur permettre de s'adapter à l'évolution du marché et de répondre aux besoins des patients".

De son côté, le Directeur local de la santé, Hadj Boutouaf, a précisé que "le Salon revêt un caractère régional important, en cherchant à renforcer les liens entre les différents métiers de la santé visuelle et à consolider la position d'Oran dans le domaine de l'optique et de la lunetterie dans l'Ouest du pays".

Le programme de l'événement, qui s'étale sur trois jours, comprend des conférences spécialisées, des ateliers pratiques, ainsi que des démonstrations en direct d'outils et de techniques innovantes.

BLIDA

Près de 240 participants à la 4^e édition de la randonnée pédestre de l'Atlas blidéen

Au moins 239 passionnés de marche et de randonnée, hommes et femmes, participant à la 4^e édition de la Randonnée pédestre des hauteurs de l'Atlas blidéen, lancée à jeudi Blida.

Issus de 27 wilayas de l'Est, du centre et de l'ouest du pays, les participants à cette randonnée, organisée par l'Association des randonneurs amateurs de la ville des roses, ont entamé leur ascension vers les hauteurs de l'Atlas blidéen, en une journée printanière, marquée par de bonnes conditions organisationnelles et admirablement rehaussées par

la beauté des paysages des hauteurs de Chréa.

D'une durée de deux jours, le "Trek de l'Atlas blidéen", organisé annuellement par l'association au profit des amoureux de la nature et adeptes de la marche et de la randonnée, "tenu au fil de ses éditions un nombre croissant de participants, venus de différentes wilayas", a indiqué, à l'APS, le président de l'association, Ahmed Chehmi, rappelant que l'édition 2024 a vu la participation de 156 personnes numéros de 22 wilayas.

Il a souligné que les participants à ce

Trek vont parcourir deux (2) itinéraires touristiques, le 1^{er}, lancé jeudi, sur une distance de 18 km et le second, prévu le vendredi sur 40 km, avec un camping en pleine nature. Un parcours de 5 km est également prévu pour les familles. Des activités sportives et de détente en pleine nature sont, aussi, au programme de cette manifestation, coïncidant avec la célébration de la Journée internationale du travail (1^{er} mai) et la commémoration des massacres du 8 mai 1945, sous le slogan "Sur les traces des moudjahidine", selon le même res-

ponsable. M. Chehmi a affirmé, en outre, que toutes les conditions et moyens nécessaires (transport et hébergement) ont été assurés pour les hôtes de la ville des roses, "pour que cet événement soit un beau souvenir" pour eux. La randonnée est organisée en coordination avec plusieurs secteurs, notamment la jeunesse et les sports, les forêts, l'environnement, le tourisme, ainsi que l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), le Parc national de Chréa et les services de la commune de Chréa.

APS

ALERTE AU TSUNAMI après un puissant séisme en mer à l'extrême sud de l'Argentine et du Chili

Un puissant séisme en mer au sud du Chili et de l'Argentine a déclenché vendredi une brève alerte au tsunami et un ordre d'évacuation des populations en zone côtière de cette région peu peuplée proche de l'Antarctique.

Le tremblement de terre a été enregistré à 9H58 locales (12H58 GMT) à dix kilomètres de profondeur en mer, à 218 km au sud de la localité de Puerto Williams et environ 2.500 km au sud de Santiago, selon le Centre sismologique national, dépendant de l'Université du Chili. Il l'a évalué à une magnitude de 7,5 tandis que l'Institut américain de géophysique (USGS) a mesuré une magnitude de 7,4. Le Service National de Prévention et de Réponse aux Catastrophes (Senapred) et le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOA) du Chili ont immédiatement déclenché l'appel à évacuer. Peu après, le Senapred a demandé "d'évacuer la zone de plage du Territoire Antarctique". Mais peu avant 12H00 locales (15H00 GMT), l'alerte au tsunami et l'ordre d'évacuation ont été levés. "L'évacuation préventive est terminée. En d'autres termes, tout le monde reprend ses activités. Tous les secteurs

fonctionnent normalement, à l'exception de toutes les activités économiques sur la côte", a déclaré Juan Carlos Andrade, directeur régional du Service de Prévention et de Réponse aux Catastrophes de Magallanes. En Argentine voisine, les autorités de la province de Terre de Feu ont appelé la centaine d'habitants de la petite ville de Puerto Almanza à évacuer "préventivement (...), se rendre dans des endroits élevés et sûrs" et à "suspendre tout type d'activité aquatique et de navigation dans le canal de Beagle". Dans la ville d'Ushuaïa, à 75 kilomètres de Puerto Almanza, "il n'y a pas d'alerte", a indiqué sur la chaîne de télévision TN, Pedro Franco, secrétaire de la protection civile de la province, et "seules les activités aquatiques ont été suspendues". "Il n'y a pas de dommages aux structures des bâtiments". Au Chili sont attendues dans les prochaines heures sur les côtes de la péninsule antarctique le train de



vagues générés par le séisme, avec des hauteurs estimées entre 0,3 et un mètre. Les bases militaires chiliennes Bernardo O'Higgins et Arturo Prat, en Antarctique, devraient être les premières affectées. Les chaînes de télévision ont montré l'évacuation ordonnée par les popula-

tions qui se réunissaient dans des points hauts et éloignés de la mer. Le Chili est l'un des pays qui a enregistré le plus de séismes au monde. Sur son territoire convergent trois plaques tectoniques : la plaque de Nazca, la plaque sud-américaine et la plaque antarctique.

En 1960, la ville de Valdivia (sud) a été dévastée par un séisme de magnitude 9,5, considéré comme le plus puissant jamais enregistré, qui a tué 9.500 personnes. En 2010, un tremblement de terre de magnitude 8,8, suivi d'un tsunami, a causé plus de 520 morts.

GRÈCE

Une femme meurt après une explosion près d'une banque

Une femme de 38 ans est morte samedi après une explosion à côté d'une banque à Thessalonique, dans le nord de la Grèce, a indiqué la police.

Transportée à l'hôpital, elle, soupçonnée d'avoir voulu dévaliser un distributeur automatique, a suc-

combé à ses blessures, la main mutilée lors de l'explosion.

La porte-parole de la police, Konstantia Dimoglidou, a expliqué que les enquêteurs cherchaient à déterminer si la femme portait l'appareil qui a explosé, "un scénario possible". Elle a précisé, à des mé-

dias, que la femme était connue de la police, notamment pour son implication dans des vols. Selon des sources policières, les enquêteurs pensent que l'appareil a explosé dans ses mains avant qu'elle ne puisse le placer sur un distributeur automatique de la banque.

ALLEMAGNE

Une voiture fonce dans la foule, un mort à Stuttgart

Une voiture a foncé dans la foule vendredi à Stuttgart, dans le sud-ouest de l'Allemagne, faisant un mort et sept blessés, selon la police locale, qui indique qu'il "n'existe actuellement aucune preuve d'une attaque ou d'un acte délibéré".

"Sur la base de nos investigations actuelles, nos collègues sur place pensent qu'il s'agit d'un tragique accident", a déclaré la police

sur les réseaux sociaux. "Une voiture a percuté un groupe de personnes" dans le quartier d'Olgaeck du centre-ville de Stuttgart, a précisé la même source, qui avait fait état dans un premier temps de "huit blessés, dont trois graves". L'une des personnes grièvement blessées, une femme de 46 ans, est décédée à l'hôpital des suites de ses blessures. Les services de sécurité allemands sont en

état d'alerte maximale à la suite de plusieurs attaques meurtrières à la voiture bélier ces derniers mois, notamment dans les villes de Magdebourg (est) et Munich (sud).

Une porte-parole de la police a dit que le drame s'était produit "vers 17H50" (15H50 GMT) et que le conducteur du véhicule, avait été arrêté, sans donner plus de détail. La police a re-

commandé vendredi à la population d'éviter le centre de Stuttgart, avertissant d'importantes perturbations dans la circulation automobile.

Une poussette cassée était toujours visible sur les lieux de l'accident en début de soirée. Selon le quotidien Bild, des témoins ont indiqué qu'une femme qui poussait la poussette était au nombre des blessés.

ETATS-UNIS

Un tireur fait deux blessées dans une université privée près de Los Angeles

Un tireur a blessé deux femmes vendredi sur le campus d'une université privée près de Los Angeles, ont annoncé les autorités. "Une victime est dans un état critique, l'autre est dans un état stable", a expliqué à la presse le maire de la ville d'Inglewood, James Butt.

Les tirs ont eu lieu en fin d'après-midi sur le campus du Spartan College, une université privée qui enseigne l'aéronautique. Le suspect serait un ancien employé de l'université", a-t-il précisé.

Selon la télévision locale KTLA, le suspect portait un uniforme ressemblant à celui d'un agent de sécurité et a été arrêté par la police. Le campus de l'université a été sécurisé par les forces de l'ordre et, selon le maire, il n'y a pas d'autre victime.

MYANMAR

653 survivants secourus suite au puissant tremblement de terre

Les équipes d'urgence ont secouru, jusqu'à jeudi, 653 survivants après le séisme de magnitude 7,9 qui a frappé le Myanmar le 28 mars, a rapporté vendredi le quotidien d'Etat Myanma Alinn. Des équipes de secours locales et internationales ont mené des opérations de recherche et de sauvetage.

Elles ont également pu récupérer 779 corps à la date de jeudi, selon la même source. Jusqu'au 1er mai, la catastrophe a fait 3.835 morts et 5.105 blessés, 105 autres personnes étant toujours portées disparues, selon les données officielles.

APS

PÉROU

Deux morts dans la collision d'un navire de la marine péruvienne avec une plateforme pétrolière

Au moins deux personnes ont été tuées et une autre est portée disparue après qu'un navire de la marine péruvienne a percuté une plateforme pétrolière dans la région amazonienne de Loreto, ont annoncé samedi les autorités.

La marine a annoncé que le navire BAP Ucaiali a heurté la plateforme Manati, exploitée par la compagnie pétrolière Perenco, près de l'embouchure du fleuve Napo, dans le bassin amazonien. Des opérations de recherche et de secours sont en cours,

avec du personnel spécialisé et des unités aériennes, fluviales et de plongée déployées pour étendre la couverture de la zone.

Selon la marine, 30 membres d'équipage ont été secourus sains et saufs grâce à l'aide de navires à proximité qui formaient un convoi avec l'Ucaiali.

Les médias locaux ont rapporté que ce dernier avait quitté Iquitos, capitale de la région de Loreto, et faisait route vers Puerto Leguizamo, en Colombie.



CENTRE INTERNATIONAL DES CONFÉRENCES (CIC) Ouverture des Assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer

Les travaux des Assises nationales de prévention et de lutte contre le cancer, organisées par la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer (CNPLCC), ont débuté samedi au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif-Rahal" à Alger.

Les travaux de ces assises, placées sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ont été lancés en présence de membres du gouvernement et de représentants d'instances nationales, et avec la participation de plus de 600 acteurs et experts dans le domaine de la lutte contre cette maladie.

Ces assises de deux jours porteront sur l'évaluation du Plan national de lutte contre le cancer (PNLC) et la présentation de l'état actuel, outre la formulation de recommandations et la présentation de quelques expériences internationales en la matière.

Dans son allocution à l'ouverture de ces assises, le président de la CNPLCC, Pr Adda Bounedjar, a indiqué que l'objectif de ces assises "est d'élaborer une stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer pour la période 2025-2035".

Selon le responsable, les assises comprennent sept (7) ateliers, le premier, qui porte sur "la prévention", inclura la relation entre le tabagisme et le cancer, l'obésité et le cancer, le régime alimentaire et la vaccination, et le deuxième portera sur le "dépistage précoce", eu égard de son rôle majeur dans l'amélioration des taux de guérison.

Le 3ème atelier dédié au "diagnostic", se focalisera sur la situation des laboratoires, la biochimie et l'anatomopathologie, alors que le 4ème atelier abordera "le parcours du patient" pour améliorer la prise en charge, a-t-il ajouté.

Les autres ateliers porteront respectivement sur "les médicaments et les appareils médicaux", "le financement et la gouvernance" et "la formation et la recherche scientifique", a-t-il poursuivi.

JUMELAGE INTER-HÔPITAUX Plus de 50 consultations effectuées au profit des patients atteints d'insuffisance rénale à Illizi

Pas moins de 55 consultations ont été effectuées au profit des patients atteints d'insuffisance rénale dans la wilaya d'Illizi, dans le cadre du jumelage entre l'établissement public hospitalier "Tirgui Ouantemidi" d'Illizi et l'établissement hospitalier-universitaire (EHU) "1er Novembre" d'Oran, ont indiqué samedi les organisateurs.

Initiée récemment, l'opération a ciblé 34 patients en cours de traitement au niveau du service de dialyse, qui a mis à jour son protocole de traitement, et le diagnostic de 21 malades dans le cadre d'examen externe, par une équipe de néphrologues conduite par le professeur Djamel Meknassi et Dr Abdelkarim Zelmati de l'EHU "1er Novembre" d'Oran, a expliqué, à l'APS, le coordinateur des opérations de jumelage, Ghanna Akhmesli.

Une journée de formation pédagogique dans la même spécialité a été également organisée par le staff médical au profit du personnel médical et paramédical de l'établissement public hospitalier "Tirgui Ouantemidi", a-t-il ajouté.

La convention de jumelage entre les deux hôpitaux vise à répondre au mieux aux besoins des malades, et assurer un encadrement du personnel médical et paramédical local, a-t-on fait savoir.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ Faire de la wilaya d'Ain Defla un "pôle de santé par excellence" (Saihi)

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, mardi, que ses services œuvrent à faire de la wilaya d'Ain Defla un "pôle de santé par excellence", suite à son renforcement par un nouvel hôpital de 240 lits, ce qui va contribuer à l'amélioration des prestations médicales assurées aux citoyens.



Dans une déclaration à l'issue d'une visite de travail pour s'enquérir de l'état des lieux de son secteur dans la wilaya, le ministre a souligné qu'il y a des perspectives pour faire de la wilaya d'Ain Defla un pôle de santé par excellence", notamment suite à l'inauguration, ce mardi, d'un nouvel hôpital de 240 lits "aux normes internationales et doté de tous les équipements techniques", constituant ainsi un édifice médical à même d'assurer les meilleures prestations aux citoyens. "Cette réalisation s'inscrit dans le cadre des décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à garantir un meilleur accès aux soins et rapprocher la santé du citoyen", a-t-il ajouté.

Lors de sa visite, M. Saihi a, également, donné le coup d'envoi d'une caravane médicale au profit des populations des zones reculées.

Il a aussi inauguré deux (2) établissements hospitaliers du secteur privé, une (1) clinique spécialisée en

chirurgie et ophtalmologie à Khemis Miliana, et un établissement de santé dans la ville d'El Attaf.

Le nouvel hôpital, baptisé au nom du moudjahid "Madjen Ben Mira, dit Ben Mira", comprend plusieurs services médicaux spécialisés, dont la pédiatrie, la médecine interne, la cardiologie, la néphrologie, et l'oncologie, ainsi qu'une pharmacie centrale.

Le ministre a annoncé, à cette occasion, la décision de créer une opération de jumelage entre le nouvel hôpital et le Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Blida afin de "renforcer les compétences médicales" exerçant au sein des établissements publics de santé de la wilaya d'Ain Defla.

"Nos services vont étudier la possibilité de doter les établissements de santé de la wilaya de nouvelles ambulances, et de renforcer les services médicaux par des médecins spécialistes dans différentes disciplines, en vue d'une prise en charge idoine des

besoins des citoyens", a-t-il ajouté, en outre.

Concernant la prise en charge des malades atteints de cancer dans la wilaya, le ministre de la Santé a indiqué qu'une enveloppe d'un (1) milliard DA a été affectée pour équiper le nouvel hôpital d'un service de radiothérapie, dans le cadre d'une étude couvrant sept (7) wilayas du pays.

Il a, aussi, souligné qu'il sera procédé à l'acquisition de plus de 29 accélérateurs, rappelant que plus de 12 hôpitaux d'une capacité de 240 lits, ainsi que d'autres de 120 et 60 lits, seront inaugurés à travers le pays au cours du 2ème semestre de l'année en cours.

Le ministère de la Santé "a une vision spécifique pour l'élaboration d'une carte des urgences et son renforcement", notamment sur le plan organisationnel, de l'autonomie et de la prise en charge pluridisciplinaire des malades", a-t-il, encore, relevé.

ORAN

Mise en service de l'EPH d'El Kerma de 60 lits (responsable)

Le secteur de la santé de la wilaya d'Oran s'est renforcé avec la récente mise en service de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de la commune d'El Kerma, d'une capacité de 60 lits, a-t-on appris, auprès du directeur local de la santé et de la population, Hadj Boutouaf.

Cette nouvelle structure sanitaire constitue un des projets dont a bénéficié la wilaya d'Oran ces dernières années, a indiqué M. Boutouaf dans une déclaration à l'APS, en marge du Salon international de l'optique et de la lunetterie qui se poursuit vendredi.

Cet établissement de santé comprend plusieurs spécialités, telles que la chirurgie générale, la gynécologie-obstétrique, la chirurgie orthopédique et la pédiatrie, a-t-il détaillé



relevant que la nouvelle infrastructure dispose de toutes les nécessités, notamment un laboratoire et des équipements de radiologie.

L'EPH d'El Kerma est également doté d'un service d'urgences médicales et chirurgicales, qui épargne désormais le transfert des patients vers

les grands établissements de santé, le CHU "Dr. Benzerdjeb" et l'EHU "1er Novembre 1954" du chef lieu de la wilaya.

Le directeur de la santé et de la population a rappelé que la wilaya d'Oran est devenue "un pôle sanitaire régional d'excellence" après avoir bénéficié, ces dernières

années, de plusieurs projets importants, comme le centre de traumatologie à Oued Tlelat, l'hôpital des grands brûlés et l'hôpital de Gdyl, outre les projets en cours de réalisation, tels que l'institut du cancer, l'hôpital de la tête et du cou à Oran et l'hôpital des maladies pulmonaires et allergiques à Bethioua.

PALESTINE

Ghaza : le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 52.495 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 52.495 martyrs et 118.366 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué samedi les autorités sanitaires palestiniennes.



Selon la même source, les corps de 77 martyrs et 275 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 48 heures. Les autorités sanitaires palestiniennes ont indiqué

que 2.396 Palestiniens sont tombés en martyrs et 6.325 autres ont été blessés depuis le 18 mars, date de la reprise de l'agression sioniste, notant que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore sous

les décombres. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire

sans précédent. Les forces d'occupation ont repris le 18 mars leur agression contre la bande de Ghaza, après une interruption de deux mois, consécutive à l'accord de cessez-le-feu.

VACCINS

L'OMS défend ses normes de test

Des normes de sécurité "extrêmement strictes" sont déjà appliquées au développement des vaccins, a affirmé jeudi l'OMS, interrogée sur les projets américains de modifier la méthode de test des nouveaux vaccins. "Nous sommes confiants dans les évaluations menées sur les vaccins", a déclaré Kate O'Brien, directrice de l'OMS en charge des vaccins, lors d'un point de presse à l'ONU à Genève. "La sécurité des vaccins est soumise à des normes extrêmement strictes", a-t-elle insisté. Elle répondait à une question concernant un article du quotidien Washington Post paru jeudi, qui affirme que le secrétaire américain à la Santé, Robert F. Kennedy Jr. - un vaccino-sceptique militant - souhaitait modifier la procédure de test de certains vaccins et exiger que tous soient soumis à des tests placebo.

Une méthode classique dans les essais cliniques qui consiste à donner à un groupe témoin un produit sans effet, comme une so-

lution physiologique par exemple.

L'objectif déclaré est d'accroître la sécurité et la transparence, mais les experts médicaux mettent en garde contre les effets pervers : limiter l'accès aux vaccins et saper la confiance en leur efficacité. Mme O'Brien a souligné que la procédure de référence exige déjà des tests placebo lors du développement de vaccins entièrement nouveaux contre des maladies pour lesquelles il n'existe aucune option vaccinale.

En revanche, demander un test placebo pour des vaccins déjà existants mais qu'on adapte à de nouvelles souches pourrait être contraire à l'éthique médicale, qui interdit d'administrer un placebo à la place "vaccins vitaux déjà homologués".

"Je pense que l'essentiel est que la qualité des essais cliniques et leurs évaluations de sécurité soient au cœur du développement de tout vaccin", a ajouté la responsable. Pour elle, "il est cru-

cial de ne pas limiter la capacité et les possibilités de développer de meilleurs vaccins". L'OMS a alerté la semaine dernière sur la recrudescence des épidémies de maladies qui pourraient être évitées grâce à la vaccination, telles que la rougeole, la méningite et la fièvre jaune, dans le monde entier, en raison de la désinformation et de la baisse de l'aide internationale.

Robert Kennedy Jr. a notamment défendu l'idée fausse que le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) contiendrait des "débris de fœtus avortés".

"Certaines de ces déclarations concernant les ingrédients utilisés pour la production du vaccin contre la rougeole et la rubéole sont inexactes", a commenté la docteure O'Brien.

Mme O'Brien a insisté sur l'importance des vaccins, qui ont sauvé plus de 150 millions de vies au cours des cinq dernières décennies, selon l'OMS.

Des millions d'enfants africains n'ont pas accès à des vaccins vitaux (CDC Afrique)

Les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) ont signalé que des millions d'enfants à travers le continent n'ont pas accès à des vaccins vitaux et que plus de cinq cent mille enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de maladies évitables.

Dans un communiqué publié mercredi, les CDC Afrique ont déclaré que les maladies évitables, telles que la rougeole, la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite et la coqueluche, continuent de représenter une menace importante

pour le bien-être des enfants en Afrique. "Pourtant, la vaccination reste hors de portée pour des millions de personnes sur le continent.

Le financement limité de la santé, le manque de confiance dans les vaccins, l'instabilité politique et les difficultés d'accès aux communautés isolées sont autant de facteurs qui contribuent à ce problème", ont considéré les CDC Afrique.

Les données des organismes de l'Union africaine spécialisés dans les soins de santé montrent qu'en 2023, seuls 16

pays africains atteignent une couverture de plus de 90 % pour les vaccins essentiels destinés aux enfants.

Parallèlement, le nombre de personnes n'ayant reçu aucune vaccination a atteint 7,9 millions en 2023, soit une augmentation de 16 % par rapport à 2019.

Les CDC Afrique ont fait remarquer qu'un certain nombre de pays africains continuent de signaler des taux de mortalité élevés dus à des maladies évitables par la vaccination, en grande partie en raison d'une couverture vacci-

nale irrégulière. Selon les estimations, ces maladies coûtent aux nations africaines environ 13 milliards de dollars US chaque année, ce qui met à rude épreuve les systèmes de santé surchargés de l'Afrique et ralentit le progrès économique et social.

Le continent africain produisant actuellement moins d'un pour cent des vaccins qu'il utilise, les CDC Afrique ont réitéré leur engagement en faveur de l'objectif ambitieux de fabriquer localement au moins 60% des vaccins utilisés en Afrique d'ici à 2040.

ÉPIDÉMIE DE LA MALADIE DU CHARBON**Le Congo renforce sa réponse avec le soutien de l'OMS**

Les autorités sanitaires de la République démocratique du Congo (RD Congo), avec l'appui technique de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ont renforcé les mesures d'urgence face à une épidémie de la maladie du charbon signalée dans la province du Nord-Kivu, dans l'est du pays, a indiqué jeudi l'OMS dans un communiqué.

Selon le ministère congolais de la Santé, un décès a été enregistré parmi les cas recensés. L'épidémie a été détectée dans quatre zones de santé situées autour du lac Edouard, à la frontière avec l'Ouganda.

Elle est liée à une flambée épidémique déjà en cours du côté ougandais, dans le district de Kabale, où sept cas humains suspects ont été recensés. En réponse, les autorités congolaises, en collaboration avec l'OMS, ont intensifié la surveillance épidémiologique et lancé des enquêtes pour identifier la source de l'infection et les chaînes de transmission.

Des fournitures médicales sont en cours de distribution et les patients reçoivent un traitement approprié. Une coordination transfrontalière avec les autorités sanitaires ougandaises est également en cours afin de renforcer les efforts de confinement.

"Nos efforts visent à interrompre rapidement la transmission de la maladie du charbon de l'animal à l'homme", a déclaré Boureima Sambo, représentant de l'OMS en RD Congo. La maladie du charbon est une infection bactérienne qui touche principalement le bétail, mais peut être transmise à l'homme par contact direct ou indirect avec des animaux infectés ou leurs produits dérivés. Bien que la transmission interhumaine soit rare, tout cas humain diagnostiqué doit faire l'objet d'une prise en charge médicale immédiate. Chez l'homme, la maladie peut se présenter sous trois formes : cutanée, gastro-intestinale ou pulmonaire, toutes nécessitant une hospitalisation et un traitement antibiotique rapide.

Des vaccins existent pour les animaux et certaines personnes à haut risque, mais l'approvisionnement en vaccins pour l'homme reste limité. Le premier signalement de l'épidémie en RDC a été émis le 22 mars, à la suite de la mort de dizaines de buffles et d'hippopotames dans le parc national des Virunga.

SIERRA LEONE

Plus de 1.100 cas de Mpox recensés et 9 décès (nouveau bilan)

Le nombre de cas de Mpox recensés en Sierra Leone a atteint 1.140 pour neuf décès depuis le début de l'année dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, selon un nouveau bilan du ministère de la Santé.

Un précédent bilan des autorités sanitaires, publié la semaine dernière, faisait état de six morts et 763 cas recensés dans le pays.

La capitale Freetown compte le plus grand nombre de cas de Mpox détectés (838), selon le nouveau bilan.

Le nombre de cas de Mpox a augmenté ces dernières semaines en Sierra Leone, qui avait déclaré l'urgence sanitaire en janvier, dès la détection des deux premiers cas pour lutter contre cette maladie virale potentiellement mortelle.

Le pays a lancé une campagne de vaccination contre la maladie - à destination des enfants de moins de 12 ans, des personnes à risques et de personnels de santé particulièrement exposés - au début du mois d'avril dernier, après avoir reçu 61.300 doses fournies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En réponse à l'augmentation des cas de Mpox, le gouvernement a ouvert en février quatre centres de traitement dans la capitale pour améliorer la prise en charge des patients.

Le Mpox, causé par un virus de la même famille que celui de la variole, se manifeste principalement par une forte fièvre et l'apparition de lésions cutanées, dites vésicules.

Identifiée pour la première fois en République démocratique du Congo (RDC) en 1970, la maladie était restée longtemps circonscrite à une dizaine de pays africains.

Elle a commencé en 2022 à s'étendre dans le reste du monde, notamment dans des pays développés où le virus n'avait jamais circulé. L'OMS a déclenché son plus haut niveau d'alerte en 2024 pour cette épidémie.

CANCER

10 conseils du médecin pour s'en protéger

Avec 150 000 décès par an en moyenne, le cancer est une maladie redoutable. Le Dr. Anne Larrouy, médecin cancérologue et radiothérapeute, nous donne quelques conseils (simples mais efficaces) pour nous en protéger.

Le cancer est une maladie chronique très fréquente et dangereuse : en 2018, 382 000 nouveaux cancers ont été diagnostiqués en France et la pathologie a causé 157 000 décès. Chez l'homme, le cancer de la prostate est le plus fréquent avec 8000 décès en 2018 ; chez la femme, c'est le cancer du sein, avec 38 000 nouveaux cas et 12 000 décès en 2018.

Au-delà des facteurs génétiques contre lesquels on ne peut rien (mais qui sont heureusement rares !), il existe de nombreux facteurs de risque sur lesquels on peut agir pour se protéger contre le cancer : chaque petit geste compte et il n'est jamais trop tard pour réduire son risque de développer la maladie ! affirme le Dr. Anne Larrouy, médecin cancérologue et radiothérapeute.

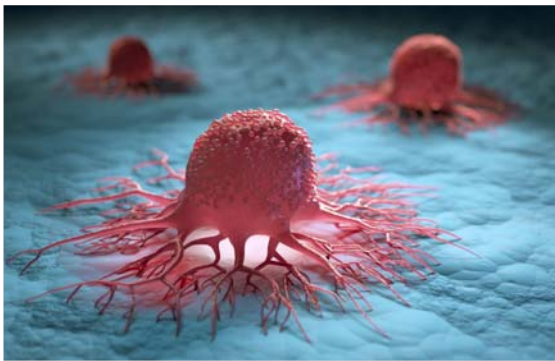
Faire attention à son corps, la meilleure arme contre le cancer

Le secret, c'est de faire attention à son corps : "traitez-le comme vous traiteriez un ami : ne l'exposez pas à des substances toxiques (le tabac, par exemple), apportez-lui le meilleur (au niveau de l'alimentation, par exemple), écoutez-le (un symptôme qui persiste doit faire l'objet d'un rendez-vous chez le médecin) et ne le poussez pas trop !" recommande la spécialiste. Bref, les meilleurs armes contre le cancer, ce sont la bienveillance et l'amour de soi...

Attention : il ne s'agit évidemment pas de se priver de tout par peur d'attraper un cancer ! "D'ailleurs, on peut tout à fait développer un cancer même lorsqu'on vit sainement et que l'on fait attention à tout : il reste une part de hasard" note le Dr. Larrouy. "Néanmoins, avec quelques gestes simples et quelques bonnes habitudes, le risque diminue réellement, ce qui fait comme il peut et si la maladie survient quand même, ce n'est jamais de la faute du patient."

1/10 - Se faire dépister

"En France, nous avons beaucoup de chance : les dépistages du cancer (du côlon, du sein, du col de l'utérus...) sont pris en charge par la sécurité sociale : ça ne coûte rien au patient, ça ne prend que quelques minutes et ça contribue vraiment à la prévention" affirme le Dr. Anne Larrouy. Exemple avec le dépistage du cancer colorectal qui est recommandé tous les 2 ans à partir de 50 ans : "il s'agit de dépister les polypes, des lésions précancéreuses, lorsque ces lésions sont repérées et



retirées tôt, on peut éviter le développement d'un cancer !" note la spécialiste. De manière plus générale, "plus un cancer est dépisté tôt, plus les chances de le guérir sont élevées".

2/10 - Arrêter de fumer

Le Dr. Larrouy est formelle : "rien n'est bon dans le tabac !". Arrêter de fumer, ça vaut vraiment le coup et il n'est jamais trop tard, martèle la cancérologue. En effet : 5 à 7 ans après l'arrêt du tabac, le surrisque de cancer bronchique retombe à zéro. Par ailleurs, c'est prouvé : en cas de diagnostic de cancer, le tabac diminue l'efficacité de la radiothérapie et augmente sa toxicité. Bonne nouvelle : en France, les dispositifs pour arrêter de fumer sont pris en charge par la sécurité sociale. "N'hésitez pas à vous faire aider par un(e) professionnel(le) de la santé : quel que soit votre âge et depuis combien de temps vous fumez, il est toujours possible d'en finir avec le tabac."

3/10 - Lever le pied sur l'alcool

Avec le cancer, la consommation excessive d'alcool constitue un facteur de risque important du cancer : "il ne s'agit pas de faire une croix définitive sur le vin, l'apéritif, la bière... qui font partie des plaisirs de la vie, remarque le Dr. Larrouy. En revanche, il est préférable de se limiter à 10 verres d'alcool dans la semaine avec 2 jours où on ne boit pas : cette bonne habitude, qui n'est pas compliquée à mettre en place, réduit réellement le risque de can-

cer du foie, de l'œsophage, de la gorge et du sein." Là encore, il ne faut pas hésiter à demander de l'aide à un(e) pro : "les médecins ne jugent pas, ils sont là pour vous aider, avec bienveillance et discrétion."

4/10 - Se protéger contre le soleil

Le mélanome est un cancer de la peau très grave : 7000 cas sont diagnostiqués chaque année en France et la maladie constitue la première cause de mortalité chez les femmes âgées de 25 à 29 ans. "Les coups de soleil augmentent le risque de développer un cancer de la peau (carcinome ou mélanome) : mettre de la crème solaire lorsqu'on s'expose (en été, mais pas seulement), c'est un geste tout simple qui réduit vraiment le risque de développer une pathologie potentiellement grave" note le Dr. Larrouy.

5/10 - Mieux manger

On le sait : une alimentation trop riche en sucre, en viande rouge, en sel, en conservateurs et (de façon plus générale) en produits industriels ultra-transformés augmente le risque de développer un cancer, car cela favorise l'inflammation généralisée du corps. "Il ne s'agit pas de tomber dans l'obsession alimentaire, ni de se priver des aliments que l'on aime : il faut simplement garder à l'esprit que ce que l'on mange sert de carburant à notre corps, rappelle le Dr. Larrouy. Un carburant de bonne qualité permet au corps de bien fonctionner." Les conseils de la spécialiste : on privilè-

gie les aliments bruts (les pâtes intégrales, la semoule complète, la farine complète, le sucre roux...) et on cuisine autant que possible. "Sur les 21 repas de la semaine, on s'efforce de manger de façon saine, avec des légumes à tous les repas, des fruits en dessert, pas trop de viande. Et on garde 4 repas "plaisir" où on mange ce qu'on veut". Sans culpabiliser lorsqu'on s'offre un fast-food...

6/10 - Faire attention à son poids

On parle de poids "normal" lorsque l'indice de masse corporelle (IMC) est compris entre 18,5 et 25. Pour calculer son IMC, il faut diviser son poids (en kilos) par sa taille (en mètres) préalablement multipliée par elle-même. "Le surpoids est associé à un sur-risque de cancer car il accroît la résistance à l'insuline, elle-même favorisant l'apparition et/ou la croissance de cellules cancéreuses" explique la cancérologue. Sans tomber dans l'obsession du "toujours plus mince", il est donc préférable de faire attention à sa ligne : ici aussi, on peut s'adresser à un(e) professionnel(le) de santé, un médecin-nutritionniste par exemple.

7/10 - Bouger chaque jour

La sédentarité, c'est un véritable fléau : le fait de ne pas bouger suffisamment accroît le risque de résistance à l'insuline et l'inflammation généralisée du corps, ce qui augmente le risque de cancer. "Sans forcément prendre un abonnement à la salle de sport, il n'est pas compliqué de marcher 30 minutes par

jour dans le quartier, par exemple pendant sa pause-déjeuner : c'est bon pour la santé, mais aussi pour le moral !" affirme le Dr. Larrouy. Bonne nouvelle : cette bonne habitude n'est pas difficile à mettre en place, elle réduit le risque pour tous les types de cancers.

8/10 - Lutter contre le stress

Diminuer son stress, c'est évidemment plus facile à dire qu'à faire. Mais prendre soin de son mental, c'est aussi une façon de tenir le cancer à distance. "Le corps fabrique des cellules (les lymphocytes) qui sont en capacité de détruire les cellules cancéreuses : ce sont elles que l'on booste avec l'immunothérapie, explique la spécialiste. Toutefois, le stress (surtout lorsqu'il est chronique) diminue l'efficacité du système immunitaire, ce qui peut favoriser le développement de lésions cancéreuses. Yoga, sophrologie, méditation en pleine conscience, tai-chi... Les sports et disciplines anti-stress sont nombreux : pas difficile de faire (au moins) une séance par semaine, par exemple le soir avant de dormir..."

9/10 - Bien dormir

Un sommeil de qualité, c'est également un rempart efficace contre le cancer : "bien dormir, cela joue sur l'équilibre des hormones, ce qui contribue à prévenir le développement de lésions (pré)cancéreuses" analyse le Dr. Larrouy. Si on peut tout à fait demander de l'aide à un médecin spécialiste du sommeil, on peut déjà commencer par adopter des horaires de coucher et de lever réguliers, couper son téléphone durant la nuit, manger léger avant de s'endormir et éteindre les écrans plusieurs heures avant de retrouver sa coquette... Sans oublier l'hypnose, la sophrologie et la méditation en pleine conscience qui peuvent également aider.

10/10 - Puir la pollution

La pollution, c'est un facteur de risque du cancer qui est bien connu et très étudié. S'il est difficile de s'en soustraire totalement (surtout lorsqu'on vit en milieu urbain), on peut néanmoins mettre deux-trois bons réflexes en place pour la fuir autant que possible : acheter des fruits et des légumes non-traités et cultivés localement, sortir avec un masque en cas de pic de pollution atmosphérique, bien s'isoler du bruit (notamment pendant la nuit), aérer régulièrement son environnement...

Cancer de la prostate : a-t-il un lien avec l'alimentation ?

Et si l'alimentation avait aussi un rôle sur le bon fonctionnement de la prostate ? Une récente étude suggère que le cancer de la prostate pourrait dépendre aussi de l'alimentation. L'étude se passe à Montréal. Les résultats médicaux de 4000 hommes, examinés entre 2005 et 2012, sont passés au peigne fin par une chercheuse de l'INRS, la professeure Marie-Elise Parent. Elle cherche à comprendre s'il peut y avoir un lien entre cancer de la prostate et alimentation... Et la réponse est plutôt oui, souligne l'étude.

Pour en arriver à cette conclusion, elle a divisé les 4 000 profils masculins étudiés en trois catégories alimentaires : saine (essentiellement végétale), occidentale avec sel et alcool, et occidentale avec sucres et boissons (pâtes, pizzas, sodas). D'autre part, elle associe l'âge des sujets, les antécédents médicaux des patients, l'ethnicité mais aussi l'éducation.

ALCOOL ET SEL, SANS LIEN VÉRITABLE AVEC LE CANCER DE LA PROSTATE Sans véritable surprise, elle s'est aperçue que les hommes ayant une alimentation saine avaient moins tendance à développer un cancer de la prostate. Et que ceux dont l'alimentation était composée de sucre et de boissons gazeuses développaient des cancers de la prostate plus agressifs. Mais contre toute attente, l'alimentation à base de sel et d'alcool (bière et vin) n'a pas permis d'établir un lien clair avec ce type de cancer.

Le choix d'un "profil alimentaire", plutôt que d'isoler un ou plusieurs aliments potentiellement à risque, permet de faire des recommandations nutritionnelles plus globales, à la suite de cette étude. "Plutôt que de miser sur un aliment miracle, on adopte un profil alimentaire" pour se prémunir d'un cancer de la prostate, a conclu la chercheuse.

CANCER DE LA PROSTATE : FAUT-IL SE FAIRE DÉPISTER ?

Le cancer de la prostate survient tardivement et il a en général une évolution lente. Beaucoup d'hommes concernés mourront donc d'autre chose que de leur cancer. "On estime que 70 % des hommes de 60 ans ont un cancer de la prostate" rappelle le Dr. Jean-Baptiste Méric. Pas question, donc, d'aller dépister ces tumeurs chez des patients âgés ! Il en est tout autrement pour des hommes plus jeunes ou des personnes à risques (patients afro-antillais, hommes dont le père ou le grand-père est mort d'un cancer de la prostate...). Pour eux, il est recommandé un dépistage dès 45 ans ; pour les autres, à partir de 50 ans.

En l'espérance de

9 aliments qui limitent les risques

9 Français sur 10 croient aux liens entre l'alimentation et le cancer. Mardi 13 octobre, l'émission Enquête de santé animée par Marina Carrère d'Encausse sur France 5 pose la question : Faut-il croire aux régimes anti-cancer ?

"Les recherches menées ces dernières années ont permis d'identifier des facteurs alimentaires susceptibles d'intervenir dans le développement de certains cancers, explique l'Institut national du cancer (Inca). S'il n'existe pas d'aliments "anticancer", certains peuvent diminuer le risque de survenue de la maladie, ou au contraire l'augmenter." A noter que la consommation d'un aliment en particulier ne peut en aucun cas empêcher le développement d'un cancer, et encore moins le guérir. Ainsi, une alimentation équilibrée, privilégiant les aliments d'origine végétale riches en fibres (les fruits, les légumes, les légumes secs et les céréales complètes) peut réduire votre risque de développer un cancer.

En plus d'avoir une alimentation saine avec un apport équilibré en protéines, glucides et lipides et en vitamines et minéraux, stratégie indispensable de prévention des cancers, la consommation d'un certain nombre d'aliments peuvent contribuer à diminuer le risque de développer un cancer.

Quels sont les aliments qui diminuent le risque de développer un cancer ?

Ces aliments sont riches en composés anticancéreux, aux propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires. Les antioxydants ont pour rôle d'empêcher les radicaux libres de s'attaquer aux cellules et de les rendre cancéreuses. Les antioxydants les plus connus sont le bêta-carotène, les vitamines C et E, le zinc. Mais il en existe plein d'autres, par exemple les composés phénoliques du thé vert, les flavonoïdes du raisin.

Les aliments aux propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires empêchent les radicaux libres d'agir et en plus limitent l'inflammation qui augmente les radicaux libres.

Quels sont ces aliments anti-cancer aux vertus antioxydantes et anti-inflammatoires ? Principalement des fruits et légumes, surtout ceux qui sont les plus colorés et donc qui contiennent le plus de pigments antioxydants : fruits rouges, crucifères (brocolis, chou, betterave, carotte, tomate, raisin, prune...). Les aliments anti-cancer, ce sont aussi des épices aux vertus antioxydantes et anti-inflammatoires et en particulier le curcuma, le gingembre, la cannelle, le poivre. Le thé vert très riche en antioxydants a aussi des effets préventifs du cancer.

Quels aliments augmentent le risque de cancer ?

A l'inverse, une alimentation



déséquilibrée serait à l'origine de 19 000 nouveaux cas de cancers par an, selon l'Inca. Dans le cas du cancer colorectal, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a classé la consommation de viandes transformées (dont la charcuterie) comme cancérogène pour l'homme (Groupe 1) et la consommation de viandes rouges comme probablement cancérogène (Groupe 2a).

(Aussi, il est recommandé de limiter la consommation de viandes rouges à moins de 500 g par semaine (1 steak pèse entre 100 et 150 g), de privilégier la volaille et d'alterner avec poissons, œufs et légumes secs, et de limiter la consommation de charcuteries à moins de 150 g par semaine.

Faut-il croire aux régimes anti-cancer ?

9 Français sur 10 croient aux liens entre l'alimentation et le cancer. Lorsque la maladie frappe, certains patients se tournent vers le régime cétogène et suppriment tous les glucides pour ne garder que le gras. D'autres se laissent tenter par des pratiques plus extrêmes et cessent de s'alimenter pendant plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Mais le jeûne peut-il vraiment participer au traitement du cancer et augmenter l'efficacité des chimiothérapies ?

Il y a aussi des aliments à bannir de nos assiettes. Consommés en trop grande quantité, ces produits pourraient favoriser l'apparition de tumeurs. Comment ces aliments finissent-ils par nous empoisonner ?

1/9 - L'ail

Les propriétés anticancéreuses de l'ail semblent essentiellement liées à un de ses composés, l'alline qui se transforme en allïcine, un composé soufré volatil et aromatique, lorsqu'une gousse est écrasée. L'allïcine semble capable d'éliminer dans l'organisme les substances potentiellement cancérogènes mais aussi de freiner la croissance des cellules cancéreuses et de les pousser au suicide (apoptose). L'ail aurait tout particulièrement un effet préventif des cancers colorectaux et gastriques.

2/9 - Les carottes

La carotte a un effet protecteur des cancers du pommier, de la peau et du sein grâce à la présence de bêta-carotène, un puissant antioxydant.

3/9 - Les brocolis

Le brocoli, comme l'ensemble des légumes crucifères (choux de Bruxelles, chou navet, radis...) possèdent deux nutriments (indol-3-carbinol et sulforaphane) particulièrement abondants dans les brocolis et choux de Bruxelles qui contribuent à évacuer les substances cancérogènes avant qu'elles ne fassent des dégâts dans l'organisme. La consommation de crucifères aurait un effet protecteur contre tous les cancers.

4/9 - Le curcuma

La substance active du curcuma, la curcumine, possède des propriétés antioxydantes et anti-inflammatoires puissantes. La curcumine favorise l'auto-destruction des cellules cancéreuses et inhibe leur

prolifération. Afin d'augmenter sa biodisponibilité (pour que l'organisme l'absorbe plus facilement) il est recommandé de le consommer avec une petite quantité de poivre et de graisse comme un peu d'huile d'olive.

5/9 - Les fruits rouges

Les fruits rouges (fraises, framboises, myrtilles, mûres, canneberges...) sont recommandés. Les fraises et les framboises contiennent en effet de l'acide ellagique, un polyphénol qui annule les enzymes impliquées dans le processus de vascularisation des tumeurs cancéreuses. Les baies violettes, comme les myrtilles contiennent d'autres polyphénols qui bloqueraient la croissance des cellules tumorales.

6/9 - La grenade

Deux éléments de ce fruit ont des propriétés antioxydantes qui agissent en prévention du cancer : les graines riches en anthocyanosides et la peau du fruit qui contient de la punicalagine. La grenade et son jus pourraient interférer avec le développement de certains cancers, en particulier le cancer de la prostate, le cancer du sein et le cancer du côlon.

7/9 - Le thé vert

Le thé vert serait capable de réduire le risque d'apparition de certains cancers (sein, côlon, peau, vessie, prostate...) grâce à sa richesse antioxydante : en polyphénols, mais aussi en catéchines et plus particulièrement en épigallocatechine gallate (EGCG), qui réduit la croissance des nouveaux vaisseaux nécessaires au développement des tumeurs et des métastases. Attention, il est préférable de laisser refroidir son thé avant de le consommer : la consommation régulière de boissons très chaudes (à plus de 65 degrés) augmente le risque de développer un cancer de l'œsophage.

8/9 - Le fenouil

Les feuilles, les bulbes et les graines de fenouil contiennent des antioxydants notamment des flavonoïdes en quantité non négligeable. Le fenouil contient en outre des composés bio actifs qui permettent d'empêcher la multiplication des cellules cancéreuses.

9/9 - Les tomates

Les tomates sont connues pour avoir des vertus dans la prévention du cancer. Cet effet s'explique par la présence de lycopène, un pigment de la famille des caroténoïdes extrêmement antioxydant. Le lycopène réduirait surtout les risques de cancer de la prostate.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Maroc échoue à dissocier la cause sahraouie de son statut en tant que question de décolonisation (ambassadeur sahraoui)

L'ambassadeur de la République sahraouie auprès de l'Algérie, Abdelkader Taleb Omar, a affirmé, mercredi à Alger, que le régime marocain du makhzen avait échoué à dissocier la cause sahraouie de son statut en tant que question de décolonisation.

S'exprimant lors du Forum de la mémoire, organisé par le quotidien El Moudjahid et l'association Mechâal Echahid, sur les derniers développements de la question sahraouie, M. Taleb Omar a pointé l'échec du makhzen à dissocier la cause sahraouie de son statut en tant que question de décolonisation, soulignant que "s'il n'était pas en perte de légitimité, ce régime aurait réglé la question en un jour par les urnes".

Le Maroc a aussi échoué à obtenir une reconnaissance officielle et définitive de sa prétendue souveraineté sur les territoires sahraouis occupés, a-t-il ajouté, assurant que la position des Etats-Unis d'Amérique en faveur du plan expansionniste marocain ne changeait en rien le statut juridique de la question sahraouie, car



exigeant une solution acceptée par les deux parties, ce qui invalide et exclut, ipso facto, la proposition d'autonomie.

Fustigeant la normalisation entre le makhzen et l'entité sioniste criminelle, qui poursuit son occupation et son génocide contre le peuple palestinien, le diplomate sahraoui a relevé le rejet populaire opposé à cette alliance dans la rue marocaine où des marches et des manifestations sont organisées quotidiennement pour démon-

strer la normalisation. M. Taleb Omar a, par ailleurs, salué "la position constante et le soutien inconditionnel" de l'Algérie à la cause sahraouie et à la lutte du peuple sahraoui pour arracher son droit à l'autodétermination.

A cette occasion, le représentant du président du Conseil de la nation, Bettahar Lazreg, a affirmé, aux côtés des représentants de plusieurs partis politiques, leur position constante en faveur du peuple sahraoui

et de sa cause légitime. De leur côté, les représentants de la société civile algérienne ont fait part de leur soutien aux détenus sahraouis, notamment le groupe de Gdeim Izik et les étudiants, qui font l'objet de procès iniques et dont les conditions de détention dans les geôles marocaines sont inhumaines, en violation des chartes et conventions internationales, dont la Convention de Genève et la Convention contre la torture.

L'Armée sahraouie cible les positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Bakari

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont ciblé des positions des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Bakari, leur infligeant de "lourdes pertes humaines et matérielles", indique jeudi un communiqué militaire

de la Direction centrale du Commissariat politique de l'Armée sahraouie.

Des unités avancées de l'Armée sahraouie ont bombardé, mercredi, des bases des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Bakari, selon le communiqué

militaire rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les positions des forces d'occupation marocaines, qui subissent de "lourdes pertes humaines et matérielles", conclut le communiqué.

RDC

L'ampleur des déplacements nécessite une action urgente, selon l'OIM

La directrice générale adjointe de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) chargée de la gestion et de la réforme, SungAh Lee, a appelé à une action urgente et soutenue pour alléger les souffrances de millions de personnes déjà déplacées par les conflits dans le pays, ainsi qu'à des efforts accrus pour s'attaquer aux causes profondes de cette crise.

"L'ampleur massive des déplacements en RDC exige une attention renouvelée à l'échelle mondiale et une action

coordonnée", a déclaré Mme Lee, citée dans un communiqué de presse publié jeudi par l'OIM.

"Il s'agit d'un moment crucial pour agir en solidarité avec le peuple congolais et contribuer à tracer la voie vers une paix et un relèvement durables." Durant sa visite, Mme Lee a rencontré des partenaires au développement ainsi que des représentants du gouvernement, dans le but de renforcer les partenariats institutionnels et de mobiliser les parties prenantes en faveur de l'élaboration de

solutions durables. "Ces derniers jours, j'ai été témoin de l'extraordinaire résilience des communautés congolaises, mais aussi de l'ampleur des besoins urgents qui restent non satisfaits", a affirmé Mme Lee, avant de souligner que "l'OIM continuera de se tenir aux côtés de la RDC, en œuvrant pour intensifier l'aide vitale, renforcer les institutions et investir dans des solutions permettant aux communautés de se reconstruire et de prospérer".

La RDC est confron-

tée à l'une des crises de déplacement les plus graves et complexes au monde, avec près de sept millions de personnes déracinées en raison des conflits, de l'instabilité et des chocs climatiques persistants.

La situation dans l'est du pays est particulièrement alarmante.

Depuis janvier 2025, plus de 660.000 personnes ont été une nouvelle fois déplacées dans la seule région de Goma, dont beaucoup n'ont toujours pas accès aux services essentiels, rappelle le communiqué.

SOUDAN

Plus de 500 civils tués au Nord Darfour depuis trois semaines (ONU)

Au moins 542 civils ont été tués depuis trois semaines dans la région soudanaise en conflit du Nord Darfour, mais "le bilan réel est sans doute beaucoup plus élevé", a indiqué jeudi le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk.

"L'horreur de ce qui se passe au Soudan est sans limites. Il y a trois jours à peine, les Forces de soutien rapide (FSR) ont lancé des attaques coordonnées depuis plusieurs directions sur la ville assiégée d'El-Fasher et le camp d'Abou Shouk, tuant au moins 40 civils", a précisé M. Türk, dans un communiqué.

"Il faut tout faire pour protéger les civils piégés dans des conditions terribles dans et autour d'El-Fasher", a exhorté le responsable onusien. M. Türk juge aussi "extrêmement choquantes" les exécutions sommaires de dizaines de personnes ces dernières semaines dans la région de la capitale Khartoum, qui a été reprise par les forces armées soudanaises (FAS).

"Des vidéos horribles circulant sur les réseaux sociaux montrent au moins 30 hommes en civil arrêtés et exécutés par des hommes armés en uniformes des FSR à Al Salha, dans le sud d'Omdurman".

"Dans une vidéo ultérieure, un commandant des FSR a reconnu les meurtres", a souligné M. Türk. "J'ai personnellement alerté les dirigeants des FSR et des FAS des conséquences catastrophiques de ce conflit sur les droits humains. Ces conséquences douloureuses sont une réalité quotidienne pour des millions de Soudanais. Il est plus que temps que ce conflit cesse", a averti M. Türk.

L'ONU "consternée" par la situation "de plus en plus catastrophique"

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit "consterné" mercredi par la situation "de plus en plus catastrophique", dans l'Etat soudanais du Darfour septentrional, alors que les attaques meurtrières se poursuivent contre El-Fasher, réitérant son appel à faciliter un accès humanitaire "sûr et sans entrave" dans ce pays, en proie à un conflit depuis avril 2023.

"Le Secrétaire général est consterné par la situation de plus en plus catastrophique dans l'Etat soudanais du Darfour septentrional, alors que les attaques meurtrières se poursuivent contre sa capitale, El-Fasher", a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole de M.

Guterres.

Ces attaques surviennent deux semaines seulement après une autre contre les camps de déplacés de Zamzam et d'Abou Chok, frappés par la famine, qui a fait des centaines de morts parmi les civils, dont des travailleurs humanitaires.

Malgré l'insécurité persistante et de graves déficits de financement, l'ONU et ses partenaires humanitaires font tout leur possible pour intensifier, sans attendre, l'aide d'urgence dans la région de Tawila, dans le Darfour septentrional, qui accueille la majorité des personnes déplacées de Zamzam.

A cet égard, le SG de l'ONU souligne l'ampleur des besoins, des personnes "désespérées", principalement des femmes et des enfants, traversant la frontière vers le Tchad en quête de sécurité et d'assistance.

Les violences contre les civils se poursuivent également dans d'autres régions du Soudan, des massacres ayant été signalés à Omdurman, dans l'Etat de Khartoum, ces derniers jours, selon l'ONU.

Alors que le conflit entre dans sa troisième année et qu'il "déstabilise de plus en plus" la région, M.

Guterres réitère son appel à faciliter un accès humanitaire "sûr et sans entrave", à toutes les zones où il est nécessaire, par tous les moyens possibles, ainsi qu'à assurer la protection des civils, conformément aux obligations claires des parties en vertu du droit international humanitaire.

"Les auteurs de violations graves doivent être tenus responsables de leurs actes", insiste le chef de l'ONU, renouvelant son appel à une cessation immédiate des hostilités, et exhortant la communauté internationale "à agir de toute urgence", pour mettre fin aux souffrances et aux destructions incessantes au Soudan.

APS

SOMALIE

L'armée élimine "plusieurs" terroristes Shebab

L'Armée nationale somalienne (SNA) a éliminé "plusieurs" terroristes Shebab et détruit leur bastion à El-Barwaqo, situé dans la région du Moyen Shabelle, a rapporté jeudi l'agence de presse Sonna.

L'opération, confirmée par le général de division Deeq Yusuf Sa-

reeye, a permis de neutraliser avec succès plusieurs terroristes Shebab qui utilisaient la zone comme base.

L'offensive ciblée de l'ANS s'inscrit dans le cadre d'une campagne intensifiée visant à neutraliser les terroristes qui continuent de menacer la stabilité de la Somalie. Les

SNA ont porté un "coup majeur" aux opérations des terroristes dans la région, s'est félicité le général de division Sareeye, qui a dirigé la mission. Le gouvernement somalien s'est engagé à poursuivre ses opérations jusqu'à la "libération" de tous les territoires contrôlés par les Shebab.

PALESTINE

Ciblés délibérément par l'occupant sioniste: les journalistes palestiniens tués dans une proportion jamais observée dans aucun conflit

Déterminée à imposer un black-out médiatique à Gaza pour pouvoir poursuivre son génocide, l'entité sioniste ne s'est pas contentée d'interdire l'accès de l'enclave à la presse étrangère, mais elle a continué à détruire méthodiquement l'infrastructure des médias sur le territoire et à prendre délibérément pour cible les journalistes palestiniens, tués dans une proportion jamais observée dans aucun conflit des temps modernes, et dans un silence international coupable.

Alors que le monde célèbre samedi la Journée mondiale de la liberté de la presse, à Gaza, le droit à l'information s'amenuise chaque jour un peu plus.

Depuis le 7 octobre 2023, l'armée d'occupation fait preuve d'une violence sans précédent envers les professionnels des médias palestiniens, cherchant à réduire au silence, autant que possible, les témoins des crimes de guerre commis par ses troupes dans l'enclave.

Au moins 212 professionnels des médias palestiniens ont été pris pour cible et tués par l'armée d'occupation sioniste, soit dans l'exercice de leurs fonctions ou dans le bombardement de leur domicile ou de la tente où ils s'étaient réfugiés avec leurs familles, et plus de 300 autres ont été blessés.

A cela s'ajoutent les dizaines de journalistes arrêtés, torturés ou disparus.

En avril, une vidéo d'une violence inouïe a été partagée, des milliers de fois, sur les réseaux sociaux, montrant un homme encore en vie, assis sur une chaise, en train d'être dévoré par les flammes.

L'homme brûlé vif, à la suite d'une frappe de l'armée sioniste sur un camp de tentes aménagé dans la cour de l'hôpital "Nasser" à Khan Younés, au sud de Gaza, n'était autre que le journaliste Ahmed Mansour, de la chaîne "Palestine Today".

Cela témoigne de la violence à laquelle s'exposent ceux qui tentent d'informer sur la réalité de la tragédie incommensurable en cours à Gaza, et de l'impunité dont bénéficie l'entité sioniste qui cherche à les faire taire.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur du Forum des professionnels des médias palestiniens, Mohamed Yacine a affirmé que "pour la deuxième année consécutive, le journaliste palestinien célèbre la Journée mondiale de la liberté de la presse dans un contexte marqué par la poursuite de l'agression génocidaire sur la bande de

Gaza et contre la liberté d'informer qui s'est traduit par un bilan sanglant payé par les professionnels des médias".

Il a assuré, à ce titre, qu'en dépit des conditions, extrêmement difficiles et périlleuses, les journalistes à Gaza continueront à travailler contre vents et marées, pour révéler au monde entier la réalité de l'occupation sioniste faite de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

"Les journalistes palestiniens veillent à documenter ces crimes au péril de leurs vies", a-t-il ajouté.

Il a estimé que la Journée mondiale de la liberté de la presse devrait constituer, pour la communauté internationale, l'occasion de manifester sa solidarité avec le journaliste palestinien et d'œuvrer à mettre fin à cette hécatombe et à la stratégie de l'entité sioniste ciblant les professionnels des médias.

"Guerre ouverte" contre les journalistes palestiniens

Mohamed Yacine a regretté, dans ce contexte, le silence des organisations internationales et leur incapacité à assurer la protection des journalistes palestiniens, qualifiant cette situation de "grande tragédie" et de "honte pour l'humanité".

"Nous assistons aujourd'hui à l'effondrement de tous les principes du droit international", notamment la Convention de Genève qui garantit la protection des journalistes en zone de conflit, ou encore la Charte des Nations unies qui garantit la liberté d'opinion, d'expression et de la presse, a-t-il ajouté.

Il a exhorté la communauté et les organisations internationales, notamment l'Union internationale des journalistes à œuvrer pour assurer la protection au journaliste palestinien, à préserver la liberté d'expression et à garantir le droit de s'informer, soulignant la nécessité de contraindre l'occupant sioniste à rendre compte de ses crimes à l'encontre des journalistes pa-

lestiniens. De son côté, Wissam Zaghar, membre du secrétariat général du syndicat des journalistes palestiniens, a mis l'accent sur les conditions d'exercice de la profession, de plus en plus difficiles, à Gaza, appelant la communauté internationale à assurer la protection aux professionnels des médias palestiniens qui risquent tout pour faire parvenir au monde la vérité sur ce qui se passe dans l'enclave.

Il a insisté, à cet égard, sur l'application de la résolution onusienne 2222 relative à la protection des journalistes et sur la levée du blocus imposé à Gaza pour permettre l'entrée des journalistes étrangers.

Le président du bureau médiatique du gouvernement à Gaza, Salama Maarouf, a affirmé, quant à lui, que l'occupant sioniste a perpétré "les pires crimes" à l'encontre des professionnels des médias dans l'enclave palestinienne.

Selon ce responsable, si les journalistes palestiniens sont systématiquement ciblés par l'armée d'occupation qui tente de les réduire au silence, c'est parce qu'ils sont témoins de ses crimes de guerre qu'ils dévoilent au monde entier pour montrer le vrai visage de l'occupation et de la souffrance qu'elle fait endurer au peuple palestinien.

Le journaliste Mohamed Qriqaa a soutenu que l'occupant sioniste est entré "en guerre ouverte" contre les journalistes palestiniens qu'il cible "délibérément" pendant l'exercice de leurs fonctions, citant les cas de Samer Abou Deqqa, Hamza El-Dahdouh, Ismail El-Ghoul, Housssem Chebat et autres.

Celui qui a perdu plus de 30 membres de sa famille, il y a quelques semaines, a assuré que la stratégie agressive de l'entité sioniste vis-à-vis des journalistes ne fera que "renforcer leur détermination à poursuivre leur combat" pour dénoncer les crimes que l'occupant continue de perpétrer à Gaza.

Gaza dépendent entièrement, depuis le 7 octobre 2023, soit depuis le début de l'agression sioniste, de l'aide humanitaire pour survivre.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre Gaza s'est alourdi à 52.495 martyrs et 118.366 blessés, selon le dernier bilan des autorités sanitaires palestiniennes, donné jeudi.

SINGAPOUR

Ouverture des bureaux de vote pour les élections législatives

Les bureaux de vote à Singapour ont ouvert samedi matin à l'occasion des élections législatives lors desquelles un total de 211 candidats, dont deux indépendants, se disputent les 97 sièges en lice au Parlement, rapportent des médias.

Quelque 2,76 millions d'électeurs sont appelés à désigner les 97 membres du Parlement monocaméral.

Les bureaux de vote ont ouvert à 08H00 (00H00 GMT) et fermeront 12 heures plus tard. Des résultats sont attendus vers minuit (16H00 GMT). Le Parti d'action populaire (PAP), qui dirige le pays depuis 1959, détient une majorité écrasante de sièges au Parlement et il est peu probable qu'il perde le pouvoir. Mais dans l'opposition, le Parti des travailleurs attire progressivement davantage de soutien et a gagné des sièges ces dernières années.

Le Premier ministre, Lawrence Wong, 52 ans, en poste depuis mai dernier, souhaite sortir renforcé de ce scrutin afin de prendre des mesures face à une situation économique mondiale incertaine.

AUSTRALIE

Ouverture des bureaux de vote pour les élections législatives

Les bureaux de vote ont ouvert samedi en Australie à l'occasion d'élections législatives au cours desquelles des millions d'électeurs sont appelés à renouveler leur Parlement fédéral.

Plus de 7.000 bureaux de vote gérés par la Commission électorale australienne (AEC) ont ouvert dans tout le pays samedi à 08H00 heure locale d'Australie orientale (AEST, 22H00 GMT vendredi) et resteront ouverts jusqu'à 18H00 heure d'Australie occidentale (AWST, 10H00 GMT samedi), heure à laquelle commencera le dépouillement des votes.

Le Parti travailliste dirigé par le Premier ministre, Anthony Albanese, brigue un second mandat, tandis que la Coalition conservatrice de l'opposition, dirigée par Peter Dutton, vise un retour au gouvernement après avoir été réécarter au pouvoir de 1996 à 2007, puis de 2013 à 2022.

Le vote est obligatoire pour plus de 18 millions de citoyens australiens âgés de 18 ans et plus inscrits sur les listes électorales de l'AEC.

Selon l'AEC, un nombre record de 5,67 millions de personnes avaient déjà voté dans les centres de vote anticipé en date de jeudi, tandis que 1,52 million de personnes supplémentaires ont envoyé leur bulletin de vote par correspondance.

Outre les milliers de bureaux de vote en Australie, l'AEC en gère également 111 à l'étranger, soit plus que lors de tous les scrutins précédents.

CORÉE DU SUD

L'ancien PM annonce sa candidature à la présidence

L'ancien Premier ministre sud-coréen, Han Duck-soo, a annoncé vendredi sa candidature à l'élection présidentielle après avoir démissionné la veille.

Lors d'une conférence de presse télévisée à l'Assemblée nationale, M. Han a déclaré qu'il se présenterait à l'élection présidentielle du 3 juin, alors qu'il s'était décidé à trouver ce qu'il pouvait faire pour l'avenir du pays, promettant de faire tous les efforts nécessaires pour être choisi par le peuple lors de l'élection présidentielle à venir.

S'il est élu président, M. Han a affirmé qu'il ferait tout son possible pour modifier la Constitution et organiser des élections législatives et présidentielles simultanément au cours de la troisième année de son mandat de cinq ans, conformément à la nouvelle Constitution. M. Han s'est engagé à démissionner immédiatement de son poste de président après ces élections, indiquant ainsi sa volonté de raccourcir le mandat présidentiel de cinq ans à trois ans. L'ancien Premier ministre, qui avait assumé la présidence par intérim après la destitution de l'ancien président Yoon Suk-yeol en raison de son imposition bâclée de la loi martiale, a démissionné jeudi.

M. Han est l'un des candidats favoris des électeurs conservateurs. Selon un récent sondage, M. Han a obtenu un taux de soutien de 13%, dépassant les scores d'approbation des candidats à la présidence du Parti du pouvoir au peuple (PPP), un parti conservateur.

Ce chiffre est bien inférieur aux 42% de soutien accordés à Lee Jae-myung, le candidat à la présidence du Parti démocrate, majoritairement libéral.

Gaza : les enfants sont confrontés à un risque croissant de faim, de maladie et de mort (UNICEF)

La directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Catherine Russell, a averti vendredi, que les enfants de la bande de Gaza sont confrontés à un risque croissant de faim, de maladie et de mort, après deux mois d'un blocus humanitaire sioniste étouffant dans l'enclave palestinienne ravagée par une agression génocidaire

sioniste depuis octobre 2023. "Depuis deux mois, les enfants de la bande de Gaza sont privés de biens essentiels, de services et de soins de santé vitaux.

Chaque jour qui passe sous le blocus de l'aide humanitaire les expose à un risque croissant de faim, de maladie et de mort. Rien ne justifie cela", a déploré Mme Russell. Elle a réitéré son appel

à "la levée du blocus de Gaza, à l'autorisation des marchandises commerciales et à la protection des enfants".

Depuis le 2 mars dernier, l'entité sioniste a fermé les points de passage vers Gaza, empêchant l'entrée de l'aide humanitaire et du carburant, tout en accentuant ses agressions destructrices. Il est à rappeler que les 2,2 millions d'habitants de

Gaza dépendent entièrement, depuis le 7 octobre 2023, soit depuis le début de l'agression sioniste, de l'aide humanitaire pour survivre.

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre Gaza s'est alourdi à 52.495 martyrs et 118.366 blessés, selon le dernier bilan des autorités sanitaires palestiniennes, donné jeudi.

ICÔNE DE LA CHANSON ALGÉRIENNE D'EXPRESSION KABYLE

Il y a cinq ans, disparaissait Idir après un riche parcours de près d'un demi-siècle

Il y a cinq ans, le 2 mai 2020, en pleine crise sanitaire de la Covid-19, disparaissait Idir, star incontestée et icône de la chanson algérienne d'expression kabyle, à l'âge de 71 ans, après un riche parcours de près d'un demi-siècle. L'interprète de "A vava Inouva", la chanson qui lui a ouvert les portes de la célébrité et de l'universalité, s'en est allé après avoir légué un trésor inestimable au patrimoine musical national, et de l'humanité, au long d'un parcours artistique prolifique lancé en 1976.

Féru de musique dès son jeune âge, l'artiste, après des études universitaires de géologie, s'est lancé dans l'aventure artistique à l'âge de 24 ans et avait vite pris sa place sur le podium pour ne plus en descendre, même après sa disparition.

Ouvert à toutes les cultures du monde, mais profondément attaché à la sienne, l'enfant d'Ath Yenni (wilaya de Tizi-Ouzou) a su utiliser son art et sa créativité pour la faire revivre, connaître et hisser à l'universalité.

La chanson "A vava Inouva" a été, de son vivant, diffusée dans 77

pays et traduite dans une vingtaine de langues.

Riche d'une dizaine d'albums en 44 ans de carrière, son œuvre, inspirée de la profondeur du patrimoine national et élaborée avec soins et doigté, est, cependant, marquée par un souci permanent de perfection et d'un travail bien fait.

Une quête de perfection qui apparaît dans chacun de ses albums, de son premier, "A vava Inouva" produit en 1976 au dernier "Ici et ailleurs" en 2017, en passant par "Les chasseurs de lumières" en 1993, "Identités" en 1999, "Deux rives,

un rêve" en 2002 ou encore "Entre scènes et terres" en 2005.

Une œuvre qu'il a consacrée à la préservation du patrimoine culturel algérien amazigh dont elle s'inspire.

Alliant patrimoine ancestral et sonorités modernes, enveloppés de sa voix mélodieuse, ses chansons sont, chacune, une invitation à un voyage réconfortant dans un coin de l'histoire et de la culture de l'Algérie.

Ouvert et partageur, l'artiste a su faire naître de l'intérêt pour sa culture et sa langue et intéresser de grands noms de

la chanson algérienne et étrangère pour des duos.

De son vrai nom, Hamid Cheriet, Idir est né à Aït Lahcene, un village de la commune d'Ath Yenni au Sud de Tizi-Ouzou.

Installé en France, il s'est produit pour la dernière fois en Algérie en 2018, après une absence de près de 40 ans, lors de deux concerts à la Coupole du complexe olympique, Mohamed Boudiaf, à l'occasion de la célébration du nouvel an Amazigh, Yennayer.

Il est mort le 2 mai 2020 à Paris, à l'âge de 71 ans.

CINÉMA

Amar Laskri, réalisateur du chef-d'œuvre "Patrouille à l'est"

Le regretté cinéaste engagé et figure marquante du cinéma algérien, Amar Laskri, aura marqué de son empreinte l'âge d'or du 7e art algérien avec des films historiques importants sur la Guerre de libération nationale, notamment son chef-d'œuvre "Patrouille à l'est".

Disparu, il y a dix ans, Laskri a marqué le cinéma-art algérien avec sa "vision réaliste" et "raffinée" de la mise en scène et sa conception artistique "élégante" du cinéma pour relater des faits de l'histoire du combat libérateur.

Faisant du cinéma un "outil essentiel" pour immortaliser la glorieuse révolution et dépeindre les souffrances des Algériens sous l'occupation française, Amar Laskri aura compris la nécessité de restituer par le cinéma, des faits historiques de la lutte armée des Algériens contre le colonialisme français.

Militant du mouvement national depuis sa jeunesse, il avait participé à la grève des étudiants de 1956, à l'appel de l'Union générale des étudiants musulmans algériens (Ugema), avant de rejoindre, plus tard, les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la Wilaya II historique, puis dans la base de l'est de la ville tunisienne de Ghar-

dimaou.

Son engagement politique et sa participation à la lutte armée pour le recouvrement de l'indépendance, ont mis le jeune Amar Laskri sur la voie pour devenir un "cinéaste révolutionnaire" pour restituer, avec un réalisme frappant, une période importante de l'histoire de l'Algérie.

Natif de Annaba en 1942, Amar Laskri a suivi, au lendemain du recouvrement de l'indépendance, des études de réalisation cinématographique à l'Académie du théâtre, du cinéma, de la radio et de la télévision de Belgrade (capitale de l'actuelle Serbie), d'où il sera diplômé en 1966, avant de poursuivre des études en sciences économiques et sciences politiques à l'université d'Alger.

En 1971, il va marquer le cinéma algérien avec une œuvre éternelle, "Patrouille à l'est", un film réaliste qui met en scène une mission de moudjahidine durant la Guerre de libération, et restitue la vie des combattants dans le maquis.

Servi par une pléiade de comédiens à l'image de Hacène Benzerari, Hadj Smail, Mohamed Essegghir et Noureddine Meziane, le film a marqué les téléspectateurs avec les cris "protecteurs" du doyen du village, rôle incarné par le re-

gretté El Ayachi Hadjadji, qui prévenait de l'arrivée des blindés ou de l'aviation des forces coloniales.

En 1988, il revient avec "Les portes du silence", autre film réaliste sur la condition des Algériens sous l'occupation coloniale, avec la participation du grand comédien Hassan Hassani, héros de cette fiction.

Le réalisateur a également réalisé des courts métrages notamment "L'enfer à dix ans" (1968) et "Le communic" (1969).

Dans sa dernière œuvre "Fleur de Lotus", Amar Laskri s'intéresse à la guerre d'Indochine, à travers l'histoire d'un "indigène" de l'Algérie coloniale, engagé dans les troupes de l'armée française.

Militant de première heure, Amar Laskri aura également été à la tête du Syndicat national des cinéastes et techniciens du cinéma dans les années 1980 avant de diriger, plus tard, le Centre algérien pour les arts et l'industrie cinématographique (Caaic).

Disparu le 1er mai 2015, Amar Laskri avait souvent évoqué son dernier projet d'un film -qui ne verra pas le jour-, sur Frantz Fanon, psychiatre, intellectuel et militant de la décolonisation qui a marqué l'Histoire de l'Algérie.

CLASSEMENT DU PARC CULTUREL DE LA SAOURA, Un atout majeur pour la préservation du patrimoine de la région

Le classement du parc de la Saoura au registre du patrimoine culturel national est un atout majeur pour la préservation, la conservation, la valorisation et l'enrichissement du patrimoine culturel, matériel et immatériel, et de la biodiversité de la région, estiment des responsables de la direction de la Culture et des Arts de Bechar.

Ce classement, intervenu récemment en application des recommandations des hautes autorités du pays et supervisé par le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, concerne des territoires d'une superficie globale de 92.014 hectares, allant de la région d'Oued-Lakhdar (Nord de Bechar) à celle de Ksabi (Sud de Béni-Abbès), a affirmé à l'APS le directeur du secteur de la Culture, Dr Lahcen Tourki, en marge de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai).

Le classement du parc culturel de la Saoura, dont la composante s'étale de l'âge de pierre à l'architecture en terre traditionnelle ksourienne, a pour but de favoriser une approche organique visant à protéger, conserver, valoriser et enrichir le patrimoine culturel matériel et immatériel et la biodiversité de ce vaste territoire saharien, renfermant une multitude de stations de gravures rupestres, dont celles de Marhouma, dans la wilaya de Béni-Abbès, et de Taghit, Abadla et Rosf-Ettayba, dans la wilaya de Bechar.

Le Parc renferme aussi d'autres lieux et endroits historiques comme la grotte millénaire de Laghrota, ayant servi comme cache et poste de commandement à l'Armée de libération nationale (ALN), a fait savoir, de son côté, le Conservateur du patrimoine culturel à la même direction, et précédemment membre du comité chargé du projet de création de cet espace culturel, Hamid Nougai.

Le parc de la Saoura, qui va s'ajouter au réseau de parcs culturels à travers le pays et qui couvrent une superficie de 1.042.557 km², (soit près de 44% du territoire national), regroupant 151 communes relevant de dix wilayas localisées dans la partie Sud de l'Algérie, à savoir les Parcs culturels de l'Ahhagar, du Tassili-N'Ajjer, de l'Atlas Saharien, de Tindouf et du Touat-Gourara-Tidikelt, comprend aussi comme remarquable patrimoine matériel 76 Ksour, dont trois (3) classés au registre national du patrimoine matériel, en l'occurrence ceux de Béni-Abbès, Taghit et Kenadza, ces deux derniers étant situés dans la wilaya de Bechar, a-t-il précisé.

Vers une meilleure protection de la biodiversité de la Saoura Le classement de ce parc culturel va permettre une meilleure protection de la biodiversité de la Saoura, marquée par une flore considérable composée de plus de 200 espèces végétales, dont une vingtaine endémique à la région, en plus d'une faune spécifique aux zones arides et semi-arides, avec 107 espèces d'oiseaux, dont la Tadorne Casarca, l'Heron cendré, le Flamant rose, le Foulque Macroule, la Sterne Hensel, le Goéland Leucophaea, la Pie Guerche, le Traquet à Tête Blanche et le Sirli du désert, selon les explications de M. Nougai.

Le parc culturel de la Saoura, à l'instar des autres parcs culturels du pays, va être, de par son caractère exceptionnel, un outil efficace de protection et de préservation du patrimoine culturel des deux wilayas du Sud-ouest du pays, en plus de constituer un espace propice à la connaissance scientifique de ses composantes et un moyen pédagogique efficace pour la sensibilisation du public à l'intérêt de la sauvegarde et à la pérennisation du patrimoine culturel de la Saoura.

Le patrimoine immatériel de la Saoura se décline aussi en une diversité de facettes, notamment poétique (Melhoun), musical (Diwane, Maya, chants religieux traditionnels et autres chants populaires et traditionnels), chorégraphique et d'autres expressions corporelles, à l'exemple des danses Houbi, danse du Baroud, danse de Karkabou et bien d'autres expressions artistiques traditionnelles des régions de Bechar et Béni-Abbès, souligne-t-on à la direction de la Culture et des Arts.

Cette mesure de mise en place du parc culturel s'inscrit dans le cadre du souci permanent des hautes autorités de sauvegarde du patrimoine culturel national et ses différentes composantes, matérielles et immatérielles, selon la même source.

CHLEF

Lancement d'un concours sur le meilleur projet numérique lié au patrimoine culturel

Le musée national public "Abdelmadjid Meziane" de Chlef a lancé un concours pour choisir le meilleur projet numérique sur le patrimoine culturel, selon les responsables de cet établissement.

Ce concours, qui s'inscrit dans le cadre des activités du mois du patrimoine (18 avril-18

mai), placé cette année sous le thème "Le patrimoine culturel à l'ère de l'intelligence artificielle", s'adresse aux étudiants porteurs de projets, aux universitaires spécialisés dans l'informatique, la conception numérique, l'archéologie et l'histoire.

L'initiative vise également à attirer des experts en intelligence artificielle

(IA) capables d'analyser ou de restaurer des données liées au patrimoine, des porteurs de projets versés dans le e-commerce, et des concepteurs de projets de recherche combinant technologie et patrimoine, en plus de ceux qui s'intéressent au patrimoine culturel ainsi que les artisans souhaitant intégrer leur activité

artisanale aux techniques de l'IA, selon la même source. Les postulants à ce concours doivent envoyer une fiche technique du projet par courrier électronique au comité scientifique chargé d'évaluer ces fiches, à indiqué la même source, notant que la date limite de l'envoi de ces projets a été fixée au 13 mai courant.

INTERNET

L'Algérie franchit le cap des 2 millions d'abonnés FTTH et lance le Wi-Fi 7

L'Algérie a franchi un jalon important en dépassant les 2 millions d'abonnés au réseau Internet très haut débit en fibre optique (FTTH, fibre to home), a annoncé l'entreprise Algérie Télécom.



Cette avancée a coïncidé avec le lancement, en avant-première africaine, de la technologie Wifi 7, lors d'une cérémonie marquant le 22e anniversaire de l'opérateur.

L'événement s'est tenu en présence notamment du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El Mahdi Oualid, du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine

Ouadah, et de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud.

Lors de cette cérémonie, M. Zerrouki a exprimé sa fierté face à ce jalon atteint par l'Algérie, soulignant que le pays est passé de 53.000 abonnés au début de l'année 2020 à plus de deux millions en un temps record.

Il a affirmé que "ce saut qualitatif, conforme aux normes internationales, démontre que la volonté politique, soutenue par des compétences, est capable de

ratrapper le temps et de relier l'Algérie à la locomotive de l'économie numérique mondiale". "Cet accomplissement ne se limite pas à des chiffres, mais représente la concrétisation de la vision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à bâtir un Etat moderne reposant sur une infrastructure développée, au service d'un homme créatif et d'une économie fondée sur l'innovation", a-t-il ajouté.

De son côté, le Président-directeur général d'Algérie Télécom, Adel Bentoumi, a

exprimé sa satisfaction de célébrer un jalon important dans l'histoire des télécommunications en Algérie, avec deux millions d'abonnés au service FTTH.

Il a souligné l'engagement de l'entreprise à fournir des services équitables dans tout le pays et a précisé que cet accomplissement est une étape vers des objectifs plus ambitieux pour le développement durable.

Le lancement commercial du Wi-Fi 7, une première en Afrique, affirme l'engagement d'Algérie Télécom envers l'innovation et l'excellence technologique.

Le Wi-Fi 7 est la nouvelle génération de Wi-Fi qui promet des débits extrêmement élevés, jusqu'à 46 Gigabits par seconde (Gbit/s), soit environ 4,8 fois plus rapide que le Wi-Fi 6.

Il offre une connexion plus rapide, plus stable et plus efficace, adaptée aux usages exigeants comme le streaming 4K/8K, la réalité virtuelle, les jeux en ligne, et peut gérer beaucoup plus d'appareils en même temps sans ralentir.

CHINE

Retour sur terre de tous les astronautes de Shenzhou-19



Les trois astronautes de la mission habitée Shenzhou-19 sont tous sortis de la capsule de retour mercredi, et l'Agence chinoise des vols spatiaux habités (China Manned Space Agency, CMA) a déclaré que la mission est un succès.

A 12h17 (heure locale), le Centre de contrôle aérospatial de Pékin a émis une commande de retour par l'intermédiaire de la station au sol, et la capsule orbitale du vaisseau spatial Shenzhou-19 s'est séparée de la capsule de retour.

Le moteur de freinage s'est ensuite allumé, et la capsule de retour s'est séparée de la capsule de propulsion.

La capsule de retour s'est posée à 13h08 sur le site d'atterrissage Dongfeng, dans la région autonome de Mongolie intérieure, dans le nord de la Chine, a indiqué la CMA.

A 14h02, tous les membres de l'équipage de Shenzhou-19 ont quitté la capsule de retour. Ils ont passé 183 jours en orbite et sont tous en bonne santé, a indiqué la CMA.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA AIN-DEFLA
DAIRA ROUINA
COMMUNE EL-MAINE

N° Identification Fiscale : 098444349080504

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES
N° 05 / 2025

La commune d' EL-MAINE lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles 37, 38, 39 de la loi n° 23-12 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public pour la réalisation du projet suivant :

Réalisation d'un Cantine Scolaire pour remplacement TYPE 200 REPAS A l'ECOLE PRIMAIRE Amara Taher El Merdja COMMUNE EL-MAINE

L'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales destiné à toutes les entreprises et les institutions compétentes et qualifiées dans :

1. copie de certificat de Qualification et classification Professionnel dans le secteur bâtiment comme activité principale, catégorie trois (03) et plus en cours de validité.
2. deux (02) certificats de bonne exécution (des projets de réalisation des constructions scolaires et/ou publiques et/ou cantines) des dix dernières années délivrées par les différents services publics, avec un montant supérieur à 12.000.000,00 DA pour chaque certificat.
3. moyen de chiffre d'affaires des trois dernières années 2021-2022-2023 ≥ 18.500.000,00 DA.

Les soumissionnaires qualifiés et intéressés par cet avis, peuvent retirer le cahier des charges, auprès du Bureau des marchés de la commune EL-MAINE contre paiement d'une somme de 5.000,00DA espèce (droit de participation), au niveau de la trésorerie communale.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.

Les offres doivent être jointes aux pièces suivantes :

*Le dossier de candidature

- Déclaration de candidature (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat.
- Déclaration de probité (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat.
- Le reste des pièces voir l'article n°(06), p (04) et p (05) du cahier des charges.

*L'offre technique :

- Déclaration à souscrire (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat.

- Le reste des pièces voir l'article n°(06), p (04) et p (05) du cahier des charges

*L'offre financière :

- Lettre de soumission (dument datée, signée et cachetée) par le soumissionnaire ou le candidat.

- Le reste des pièces voir l'article n°(06), p (04) et p (05) du cahier des charges.

Les offres seront déposées auprès du bureau des marchés de la commune EL-MAINE.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 05/2025

" Réalisation d'une Cantine Scolaire pour remplacement TYPE 200 REPAS A l'ECOLE PRIMAIRE Amara Taher El Merdja COMMUNE EL-MAINE

Adressé à : Monsieur le P/APC de la commune de: EL-MAINE

La durée de préparation des offres est fixée à dix (10) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale. L'heure limite de dépôt des offres, est fixée le dernier jour de la durée de préparations des offres à quatorze heures (14.00 h). Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'heure limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Aucune offre ne sera acceptée après cette date et le timbre postal ne fait pas foi.

L'ouverture des plis sera en séance publique au siège de la commune à quatorze heures (14 h 00). L'appel d'offre est considéré comme invitation aux soumissionnaires.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant (90) quatre vingt dix jours plus la durée de préparation des offres.

DK NEWS

Anep : 2516014630 du 04/05/2025



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA

Réf : 140 /

DG/OPGI/DMO/2025

BOUIRA, le

Mise en demeure N° 02

27 AVR. 2025

Projet : 30/50/3250 Logements Publics Locatifs à AIT LAAZIZ

Lot N°01 : 20 logements en RAR TCE y compris VRD

Lot N°02 : 10 logements en RAR TCE y compris VRD

Entreprise : ETB TCE MAACHE IDIR.

- Vu la loi N°23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics le décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public,
- Vu le marché de réalisation du projet des 30/50/3250 Logements Publics Locatifs à AIT LAAZIZ en Lot N°01 : 20 logements en RAR TCE y compris VRD et Lot N°02 : 10 logements en RAR TCE y compris VRD, approuvé en date 13/06/2024 sous le N° 027.
- Vu le délai contractuel de réalisation de Dix (10) mois.
- Vu la mise en demeure N°01 publiée dans les quotidiens nationaux « اخبار الصباح » et « Le Jour d'Algérie » en date du 21/01/2025, demandant à l'entreprise :
 - Accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard enregistré,
 - Mettre un effectif qualifié répondant aux besoins du chantier,
 - Approvisionner le chantier en matériaux et matériels nécessaires,
 - Prévoir une double équipe (3x8h) ou (2x8h) conformément aux closes contractuelles du marché des travaux.
 - Respecter le planning des travaux.
- Vu le procès-verbal de notification par l'huissier de justice de la première mise en demeure en date du 28/01/2025.
- Vu les Procès-verbaux de chantier établis par le maître de l'ouvrage et le maître de l'œuvre en date de 17/04/2025, 20/04/2025 et 23/04/2025, constatant un retard énorme par rapport au planning des travaux et demandant à l'entreprise d'accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard enregistré, renforcer le chantier en moyens humains et approvisionner le chantier en matériaux et matériels nécessaires.

L'entreprise ETB TCE MAACHE IDIR domiciliée à Draa El Bordj Est N° 134, Bouira - WILAYA de BOUIRA est mise en demeure dans un délai de huit (08) jours à compter de la première publication de cette mise en demeure dans les quotidiens nationaux et le BOMOP de :

- Accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard enregistré.
- Mettre un effectif qualifié répondant aux besoins du chantier.
- Approvisionner le chantier en matériaux et matériels nécessaires.
- Prévoir une double équipe (3x8h) ou (2x8h) conformément aux closes contractuelles du marché des travaux.
- Respecter le planning d'avancement des travaux actualisé.

Faute par l'entreprise de satisfaire à cette mise en demeure, le Maître de l'ouvrage (OPGI de BOUIRA) se réserve le droit de procéder à la réalisation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

DK NEWS

Anep : 2516014619 du 04/05/2025

Programme de la soirée

TF1 20:10

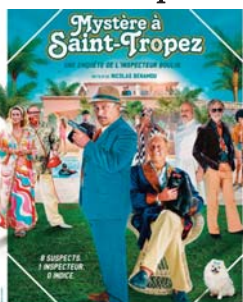
Ceux qui veulent
ma mort



A Park County, dans le Montana, Hannah Faber, pompier parachutiste, reste traumatisée par une intervention au cours de laquelle elle n'est pas parvenue à sauver trois jeunes adolescents. Loin de là, Jack et Patrick Blackwell, deux tueurs, effacent méticuleusement les objets et les personnes qui pourraient gêner leurs employeurs. Quand il apprend leur dernière intervention, Owen Casserly, un comptable qui sait sa vie menacée, décide aussitôt de prendre la fuite avec son fils Connor.

France 2 20:10

Mystère à
Saint-Tropez



Par une chaude et paisible nuit du mois d'août 1970, à Saint-Tropez, un personnage masqué s'introduit dans la demeure du baron milliardaire Claude Tranchant, roi de la bière en Europe, et sabote l'un des voitures de sport qui y sont garées. Le lendemain matin, Jacquot, un des invités du baron, est victime d'un accident de la route après avoir emprunté le véhicule saboté. Comme la femme de Tranchant a par ailleurs reçu une lettre de menaces, le 36, quai des orfèvres est aussitôt mis en alerte et Maurice Lefranc, le directeur général de la P.J. charge l'inspecteur principal Jean Boulou de l'affaire.

France 3 20:10

McDonald & Dodds
Saison 4



Ian Andrews pérît étranglé dans le bus numéro 6 qu'il fréquentait chaque jour de la semaine. Les agents interrogent les passagers présents et le conducteur, qui signale une déviation exceptionnelle de l'itinéraire standard. La perquisition du logement de la victime met au jour un sac garni de coupures américaines ainsi qu'un coupon d'admission à un événement festif. Sur les lieux du festival, ils font connaissance avec un érudit universitaire, spécialiste des conflits entre nordistes et sudistes. Ce dernier évoque l'existence d'un "contrat à la croisée des chemins", élément déterminant.

CANAL+ 20:07

La grille



Quadruple champion du monde en titre, Max Verstappen est de retour en Floride pour ce Grand Prix de Miami. Double vainqueur de la course, en 2022 et 2023, il s'est fait voler la vedette en 2024 par Lando Norris. Mais il ne compte pas laisser passer l'occasion de retrouver le chemin de la victoire en terre américaine et reprendre des points sur son rival anglais qui lui vole la vedette depuis le début de la saison. Les 57 tours du circuit de l'Autodrome international de Miami vont permettre aux coureurs de s'offrir une lutte acharnée.

6 20:10

Zone interdite



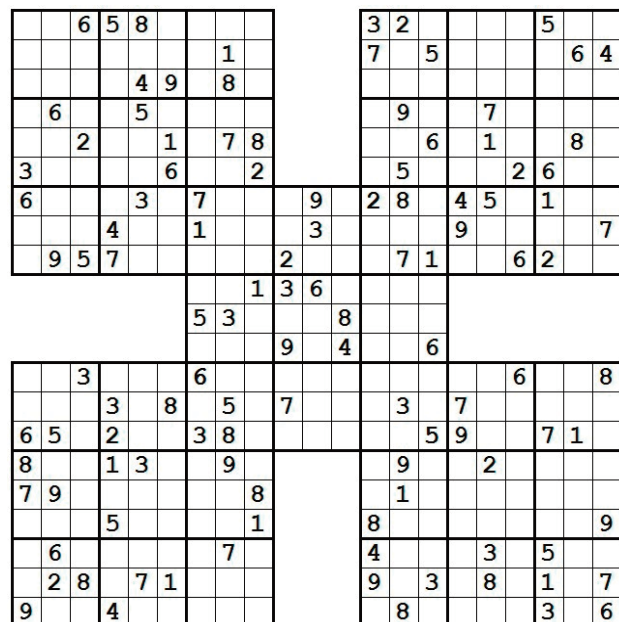
De plus en plus de Français à la recherche d'un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle réinventent leur rapport au travail. Certains adoptent ainsi la semaine de quatre jours, comme Ophélie, directrice de production dans une PME du secteur industriel près de Grenoble. D'autres cumulent deux emplois. C'est le cas de Sandra, 43 ans, peintre et agent immobilière vers Aix-en-Provence. Julie et Mickaël, eux, voyagent en camping-car tout en travaillant à distance et en faisant l'école à leurs enfants. Enfin, à Paris, Clément, architecte de 31 ans, choisit ses congés et ses augmentations de salaires.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2620

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



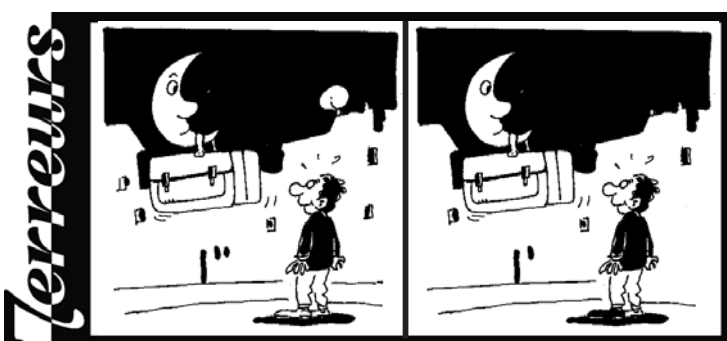
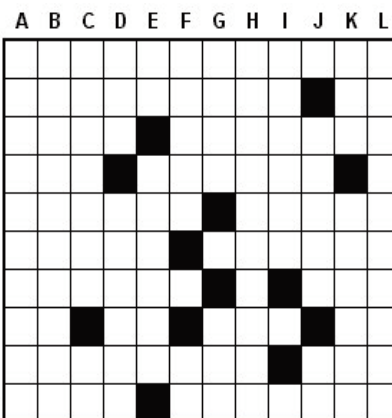
Horizontalement:
1 - Ce qui fait que nous sommes tous différents
2 - Mordue - C'est de l'or pour le physicien
3 - Tire sur sa chaîne - Restes de topette
4 - Congé donné par l'officier - Étriqué
5 - Séductrice fabuleuse - Mariéra
6 - Attentions - Faire des avances
7 - Nouveau - Groupe de grains
8 - Préposition - Pronom pour lui - Thème de chanson - Chemin de haleur
9 - Fait choir - Premier français
10 - Eau de Buffalo - Bissacs

Verticalement:
A - Elle peut vous séduire en un éclair
B - Mettre en effervescence
C - Habileté peu scrupuleuse - Négation
D - Donc bien apprise - Genre de choré
E - Réve de rat - Met en conserve
F - Impeccable - Élément 37
G - Assortir les tons - Sorte d'enzyme
H - Etouffées
I - Ne se montre pas généreux
J - Inflammation d'un certain conduit - Il vaut l'actinium
K - Poudre pour la peau - Revenu en arrière, mais en bon ordre
L - Bien nés au Pays Basque

«Qui traîne sa vie succombe sous son propre poids ne peut aider personne»

Albert Camus

Mots croisés n°2620



mille-pattes	↓	immobiliserait	↓	fait d'hiver abandon de région	↓	débile neige durcie	↓	total épa- nouisse- ment	↓	recueil de bêtises	↓	désinfec- terais	↓
fortuit		clameur	↓		↓		↓			éclos	→	intrus	↓
	↓									grande ouverte	↓		
compère loriot	→							jeux d'enfants image d'écran	→		↓		
courbes					stérile	→						lumière d'Egypte	→
	↓				propulsé	↓						pouffé	↓
		conqé- dierai chute d'eau	→										
suraj		↓				apport de mariée combi- neras	→			affluent du Rhin belle région	→		
	↓											bidasse des USA	→
nomme	→				cartes de snack sable mouvant	→	↓					intituler	↓
qui ne sert pas								faire paraître animaux de bât	→				
	↓												
501 pour César	→		décampa	→				distendit	→				
clarifient			stabiliser	↓				expéri- menter	↓				
	↓									coordi- nation très con- venables	→		vieux bisons
		bien aiguisées entraîs en action	→							fleuves naissants jamais avouées	→		
mit à part		↓			frapper fort	→							↓
					touchées	↓							↓
								ne direz pas troupe de loups	→				
policier de western	→	explosas épuiser totale- ment	↓										
	↓												
						pilote	→					mot pour rêver cubas du bois	→
						allez-y	↓						
arçon en formule véhicule à patins	→		dédiées	→								têtes de fusée nucléaire	↓
	↓		nacrai	↓									
								grande épée	→				
								tentative	↓				
chanson	→				bourga- des	→				moi sur le divan accord du Sud	→		
objets de service					blousé	↓							
	↓									cable de bouée colère théâtrale	→		
		résultat d'effort	→					forme de place- ment plomb	→				
fit un sonde		↓	conduit	↓									↓
	↓				access- soire de mâtüre	→				insen- sible	→		↓
sillons	→						patri- moine	→				appris	→

Solution

Sudoku n°2620

1	3	6	5	8	7	2	9	4			3	2	9	1	6	4	5	7	8			
9	8	4	6	2	3	5	1	7			7	1	5	2	8	3	9	6	4			
2	5	7	1	4	9	3	8	6			6	4	8	7	9	5	3	2	1			
7	6	8	2	5	4	9	3	1			1	9	2	6	7	8	4	5	3			
5	1	3	9	8	7	6	4				5	4	1	3	6	2	7	8	9			
3	1	9	8	7	6	4	5	2			4	8	5	7	6	3	2	6	1	9		
6	2	1	9	3	8	7	4	5		6	9	1	2	8	3	4	5	7	1	9	6	
8	7	3	4	6	5	1	2	9		8	3	7	5	6	4	9	2	1	8	3	7	
4	9	5	7	1	2		8	6	3		2	4	5	9	7	1	8	3	6	2	4	5
										4	9	1	3	6	2	5	8	7	1			
										5	3	6	1	7	8	4	9	2				
										2	7	8	9	5	4	3	1	6				
4	8	3	7	9	5	6	1	2		5	8	3	7	4	9	3	1	6	2	5	8	
1	7	2	3	6	8	9	5	1	4		7	2	6	1	3	8	7	9	5	2	6	
6	5	9	2	1	4	3	8	7		4	1	9	6	2	5	4	8	7	1	3		
8	4	5	1	3	7	2	9	6								3	9	6	5	2	4	8
3	6	4	8	9	7	5	1						4	8	2	9	6	5	1	7	3	
2	3	6	4	8	9	7	5	1					7	8	5	1	6	3	9	5	2	8
5	6	4	8	2	3	1	7	9					4	7	1	6	3	9	5	8	2	9
3	2	8	9	5	7	1	4	6	5				9	6	3	2	8	5	1	4	7	6
9	1	7	4	5	6	8	2	3					5	8	2	4	7	1	3	9	6	5

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	P	E	R	S	O	N	N	A	L	I	T	E
2	A	M	O	U	R	E	U	S	E		A	U
3	T	O	U	E		T	E	S	S	O	N	S
4	I	T	E		E	T	R	O	I	T		K
5	S	I	R	E	N	E		U	N	I	R	A
6	S	O	I	N	S		P	R	E	T	E	R
7	I	N	E	D	I	T		D	E	P	I	
8	E	N		I	L		A	I	R		L	E
9	R	E	N	V	E	R	S	E		A	I	N
10	E	R	I	E		B	E	S	A	C	E	S

Grille géante n°1320

[illegible]

FESTIVAL DES SPORTS D'ALGER - COURSE CYCLISTE

Forte participation des cadets et juniors

La nouvelle ville de Sidi Abdellah, a abrité vendredi, la course cycliste sur une distance de 82km, marquée par une forte participation des catégories cadets et juniors, ainsi qu'une affluence importante du public, et ce à l'occasion de la 2e édition du Festival des sports d'Alger, organisé par la wilaya d'Alger sur 14 sites durant trois jours (1, 2 et 3 mai).

Le président de la Ligue algéroise de cyclisme, M. Daoud Messaoud, a précisé à l'APS que "c'est la deuxième course cycliste organisée par la wilaya d'Alger et la direction de la Jeunesse, des Sports et des loisirs en coordination avec la Ligue algéroise de cyclisme, après celle d'hier à Oued Smar dédiée aux seniors", ajoutant que la ville de Sidi Abdallah dispose d'un espace aménagé pour accueillir les plus grandes compétitions du cyclisme".

La course des cadets a réuni 50 cyclistes, tandis que celle des juniors a connu la participation de 65 cyclistes, a fait savoir le même responsable. M. Messaoud s'est félicité de la grande affluence du public et des familles ayant contribué à renforcer l'esprit de compétition et l'enthousiasme des participants.

Le site de Sidi Abdallah a abrité de nombreuses autres activités sportives et de loisirs telles que le volleyball, le basket-ball et le tennis. Le

deuxième jour du Festival des sports d'Alger a été marqué par une forte affluence des familles algériennes et des jeunes sur les différents sites dédiés à cette grande manifestation. Plusieurs activités sportives et de loisirs ont été constatées, vendredi au niveau du Jardin d'Essai d'El-Hamma, dont des ateliers et expositions pour enfants, le camping, les jeux de société et d'autres. De nombreuses familles ont préféré utiliser le transport urbain pour se rendre aux 14 sites abritant les activités du Festival.

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad, avait donné, jeudi, le coup d'envoi de la 2e édition du Festival des Sports d'Alger, en compagnie du ministre des Sports, Walid Sadi, du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie,



Nadjiba Djilali, du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, ainsi que des représentants de plusieurs organisations.

Cette manifestation prévoit

plus de 120 activités sportives et de loisirs, au profit des différentes catégories de la société, notamment les jeunes, outre des activités pour les enfants,

femmes et personnes aux besoins spécifiques. Il s'agit d'activités à caractère ludique ouvertes aux visiteurs sans exclusive.

AFROBASKET 2025

Le tirage au sort le 9 mai à Luanda (Fiba Afrique)

Le tirage au sort de l'Afrobasket 2025 messieurs sera effectué le vendredi 9 mai, à Luanda (Angola), a indiqué le bureau régional de la FIBA pour l'Afrique.

L'Afrobasket 2025 va se dérouler en Angola du 12 au 24 août, avec la participation de 16 nations.

L'Angola (pays hôte), la Tunisie (championne en titre), la Guinée, le Cap-Vert, la Libye, le Nigeria, l'Ouganda, le Sénégal, le Cameroun, le Rwanda, Madagascar, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Sud-Soudan, la RD Congo et le Mali sont les équipes qualifiées pour le plus prestigieux tournoi de basket du continent.

Le pot 1 du tirage au sort de la Coupe d'Afrique des nations de basketball masculine comprend le Sénégal, le pays organisateur l'Angola, le champion en titre la Tunisie et le vice-champion la Côte d'Ivoire.

Dans le pot 2, il y aura le Soudan du Sud, l'Égypte, le Nigeria, le Cap Vert.

Dans le pot 3, on retrouve le Cameroun, RD Congo, Guinée, Mali.

Dans le pot 3 figure le Rwanda, l'Ouganda, Libye et Madagascar.

ATHLÉTISME - CHAMPIONNATS ARABES (3^E JOURNÉE)

Médaille d'argent pour l'algérien El Hadi Laâmeuch au semi-marathon



L'algérien El Hadi Laâmeuch a remporté la médaille d'argent du semi-marathon du championnat arabe d'athlétisme, disputé vendredi à Oran avec un chrono de 1h04'40". La

médaille d'or a été décrochée par l'athlète de Djibouti Waberi Darrar Aden avec un chrono de 1h03'28", tandis que la médaille de bronze est revenue à son coéquipier de Dji-

bouti Waiss Rayaleh Hassen (1h05'02"). L'autre algérien engagé dans ce semi-marathon, Charik Abderrazek s'est contenté de la 4^{ème} place.

La journée du samedi, verra le déroulement de 5 finales en lancer du disque dames, le javelot messieurs, le 3000m steeple messieurs et les parcours 4 fois 100 mètres dames et messieurs.

Le championnat arabe d'athlétisme d'Oran enregistre la participation de 160 athlètes dames et messieurs de 12 pays : Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Sultanat d'Oman, Palestine, Égypte, Liban, Libye, Jordanie, Djibouti Tunisie, ainsi que l'Algérie pays organisateur.

1^{ERS} JEUX SCOLAIRES AFRICAINS 2025

Réunion des chefs de mission les 19 et 20 mai à Alger (CASOL)

La réunion des chefs de mission de la première édition des Jeux scolaires africains-Alger 2025 (26 juillet-5 août), aura lieu les 19 et 20 mai prochains à Alger, a appris l'APS auprès de l'Association des Confédérations africaines des sports olympiques (CASOL).

Dans une lettre adressée aux présidents des confédérations africaines des sports olympiques, Hamad Kalkaba Malbom, président de l'Association des Confédérations Africaines des Sports Olympiques (CASOL), a souligné l'importance de finaliser dans les délais les règlements techniques relatifs à chaque discipline pour la bonne orga-

nisation des compétitions.

Les villes de Skikda, Annaba, Sétif et Constantine se préparent à accueillir un événement sportif d'envergure continentale, sous l'égide de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et en collaboration avec la Fédération Internationale du Sport Scolaire, avec la participation de jeunes athlètes âgés de 14 à 17 ans venus de toute l'Afrique.

Le programme des Jeux Scolaires Africains - Alger 2025 comprendra 24 disciplines variées, allant de l'athlétisme à la natation, en passant par le judo, le taekwondo, le skateboard, le beach-volley, ou en-



core le basketball 3x3 et le football. Pour les sports collectifs, chacune des sept zones de l'ACNOA aura la possibilité de qua-

lifier deux équipes nationales, a-t-on souligné.

Au-delà de la compétition, cet événement vise à promou-

voir les valeurs éducatives et citoyennes du sport, à révéler les futurs talents du continent, et à renforcer la coopération sportive entre les nations africaines.

Il représente également une formidable opportunité pour l'Algérie de démontrer son engagement pour le développement du sport scolaire et sa capacité à accueillir de grandes manifestations internationales.

Le succès de cette première édition dépendra de l'implication de tous les acteurs concernés. L'Algérie, résolument engagée, est prête à faire de ces Jeux scolaires africains un moment historique et fédérateur pour la jeunesse du continent.

APS

QUALIFS - CHAN-2025 (BARRAGES/ALLER)
La Gambie et l'Algérie se neutralisent 0-0

La sélection algérienne de football A', composée de joueurs locaux, a décroché un précieux nul (0-0) en déplacement face à son homologue gambienne, hier au stade de l'Indépendance à Bakau, en match aller des barrages qualificatifs à la phase finale du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2025 (2-30 août).

La seconde manche se jouera le vendredi 9 mai au stade du 19-mai 1956 d'Annaba (19h00). Finalistes de la précédente édition organisée en 2023 à domicile et remportée par le Sénégal (0-0, 4-5, aux t.a.b), les hommes de Madjid Bougherra devront sortir le grand jeu lors de la manche retour à Annaba pour valider leur billet qualificatif.

En cas de qualification, l'équipe nationale A' sera versée en phase finale dans le groupe C, en compagnie de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée, et l'autre qualifié du second barrage (l'Afrique du Sud ou le Malawi). Au match aller, le Malawi s'est imposé (1-0).

Le tournoi final se jouera du 2 au 30 août prochain au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda.



LIGUE 2 AMATEUR (MISE À JOUR - GR. CENTRE-EST - 21^E J)
Le MB Rouissat bat l'USM El Harrach (1-0) et reprend le fauteuil de leader



Le MB Rouissat a repris le fauteuil de leader de la poule Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, en s'imposant devant l'USM El Harrach sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), en match retard de la 21^e journée disputé samedi à Ouargla à huis clos.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Benkhira à l'heure de jeu.

A la faveur de cette victoire, le MB Rouissat (65 points) a repris la tête du classement de la poule Centre-Est, avec un point d'avance sur l'USM El Harrach (64 pts).

Dans ce sprint final pour l'accession, le MB Rouissat a fait un grand pas pour obtenir l'unique billet donnant accès à la Ligue 1 professionnelle la saison prochaine.

Lors des deux dernières journées de compétition, le MBR se déplacera d'abord chez l'AS Khroub (7^e, 40 pts) pour le compte de la 29^e journée, avant de recevoir l'US

Chaouia (5^e, 41 pts) lors de l'ultime journée, alors que l'USM El Harrach se rendra chez le HB Chelghoum Laid (7^e, 40 pts), avant d'accueillir l'IB Khemis El Khechna (5^e, 41 pts).

Cette rencontre de la 21^e journée avait été annulée en raison des incidents d'avant match survenus le 27 février dernier à Ouargla.

Par ailleurs, la Ligue nationale de football amateur (LNFA) a annoncé que la 29^e et avant-dernière journée de Ligue 2 amateur, initialement prévue ce weekend, a été renvoyée aux 9 et 10 mai 2025.

Mise à jour de la 21^e journée - Groupe Centre-Est : Samedi: MB Rouissat - USM El Harrach 1-0

Match joué

MB Rouissat - USM El Harrach 1-0

Classement :

	Pts	J
1). MB Rouissat	65	28
2). USM El Harrach	64	28
3). USM Annaba	43	28
4). JSD Jijel	42	28
5). US Chaouia	41	28
→). IB Khemis El Khechna	41	28
7). AS Khroub	40	28
→). HB Chelghoum Laid	40	28
9). MO Constantine	39	28
→). JS Bordj Ménaïel	39	28
11). CA Batna	36	28
→). MSP Batna	36	28
13). NRB Teleghma	35	28

Relégué en inter-régions

14). IRB Ouargla	28	28
15). Olympique Magrane	19	28
16). US Souf	11	28

SÉLECTION NATIONALE U17 (PRÉSÉLECTION)

Clôture du stage d'Oran consacré aux joueurs de l'Ouest (FAF)

Le deuxième stage de présélection de la sélection nationale des U17 consacré aux joueurs de la région Ouest du pays, a pris fin jeudi au village méditerranéen d'Oran, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), vendredi sur son site officiel.

"Encadré par le sélectionneur national, Amine Ghimouz, ce regroupement a permis d'évaluer 30 jeunes talents durant cinq jours, dans le cadre de la stratégie de reconstruction de la sélection nationale U17.

Il s'agit du deuxième stage de prospection, après celui de Sétif consacré aux joueurs de la région Est", précise la FAF dans un communiqué. Le troisième et dernier regroupement aura lieu à partir du dimanche 4 mai 2025 au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), et concernera cette fois les joueurs issus de la région Centre, précise l'instance fédérale. Cette série de stages visent à élargir la base de détection des jeunes talents à l'échelle nationale, en vue de constituer une sélection des U17 compétitive pour les prochaines échéances continentales et internationales.

LIGUE 1 RÉSERVE (25^E J)

Les résultats et classement

Résultats et classement à l'issue des matchs de la 25^e journée du Championnat de Ligue 1 de football, catégorie réserve, disputés jeudi et samedi :

Vendredi :

MC El-Bayadh - JS Kabylie	3-3
US Biskra - Paradou AC	1-0
USM Alger - CS Constantine	0-1
USM Khenchela - MC Oran	3-1
ES Sétif - Olympique Akbou	1-3
JS Saoura - ES Mostaganem	1-0
NC Magra - ASO Chlef	1-2

Samedi :

CR Belouizdad - MC Alger	1-1
--------------------------	-----

Classement :

	Pts	J
1. Olympique Akbou	53	25
2. MC Alger	52	25
3. CR Belouizdad	50	25
4. USM Alger	43	25
5. JS Kabylie	42	25
6. CS Constantine	39	25
7. Paradou AC	38	25
→. JS Saoura	38	25
9. USM Khenchela	37	25
10. ES Sétif	31	25
→. ASO Chlef	31	25
12. US Biskra	23	25
13. MC Oran	22	25
→. NC Magra	22	25
15. MC El-Bayadh	18	25
16. ES Mostaganem	8	25

CAN FÉMININE 2025
42 arbitres dont deux algériennes en stage en Egypte

La Confédération africaine de football (CAF) a retenu 42 arbitres, (24 centrales et (18) assistantes, dont deux algériennes pour prendre part à un stage prévu du 25 au 29 mai en Egypte, en vue de la Coupe d'Afrique des nations féminine 2025.

Les deux arbitres algériennes sont : Ghada Mehat (arbitre centrale) et Ouahab Asma Feriel (arbitre assistante).

Ce rassemblement s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des

officielles qui pourraient être sélectionnées pour officier durant la CAN féminine.

Ce stage sera dirigé par un staff de la commission des arbitres de la Confédération africaine de football (CAF) sous la conduite de son président l'Ivoirien Noumandiez Désiré Doué.

La 13^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations féminine se déroulera du 5 au 26 juillet 2025, offrant une nouvelle occasion de célébrer l'excellence du football féminin sur le continent.

Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger.

Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN.

La sélection algérienne évoluera dans le groupe B avec le Nigeria, la Tunisie et le Botswana.

COUPE D'ALGÉRIE (U15-GARÇONS)
L'USM Alger bat le WA Mostaganem (2-0) et remporte le trophée

L'USM Alger a remporté la Coupe d'Algérie des moins de 15 ans de football, saison 2024-2025, en battant le WA Mostaganem sur le score de 2 à 0, mi-temps (1-0), en finale disputée samedi au stade 8 mai 1945 de Sétif.

L'USM Alger succède à la JS Kabylie au palmarès de la compétition. Les Canaris avaient brillamment remporté l'an dernier le trophée de la catégorie (U15), en disposant facilement de l'A Boussaâda sur le score de 5 à 0.

Deux autres finales de

jeunes catégories sont au programme ce samedi à Sétif. La première est en cours entre les équipes des moins de 17 ans de l'Olympique Akbou et de l'ES Sétif. L'autre finale mettra aux prises le MC Alger au CR Belouizdad (17h00) dans la catégorie des moins de 19 ans. Catégorie masculine (résultats partiels) : Stade 8 mai 1945 (Sétif) : samedi 3 mai 2025 :

WA Mostaganem - USM Alger 0-2

U17 : Olympique Akbou - ES Sétif

APS

LIGUE 1 MOBILIS (2025-2026) Le mercato estival fixé du 1^{er} juillet au 31 août (FAF)

La première période d'enregistrement (mercato d'été) pour la saison Le championnat de Ligue 1 Mobilis 2025-2026 aura lieu du 1^{er} juillet au 31 août 2025, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de football (FAF).

La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral, tenue mercredi en session ordinaire au siège de l'instance fédérale, sous la présidence de Walid Sadi. En prévision de la saison 2025-2026, le Bureau fédéral a approuvé le nouveau modèle de contrat du joueur professionnel et de l'entraîneur du club professionnel, qui sera mis en application dès la première période d'enregistrement de la nouvelle saison 2025-2026, dont le début a été fixé au jeudi 21 août prochain, précise la même source.

Au terme de la 24^e journée, le MC Alger occupe le fauteuil de leader avec 45 points, à deux longueurs sur ses deux poursuivants directs : le CR Belouizdad et la JS Kabylie, qui comptent 43 points chacun.

Le "Doyen" compte un

match en retard, à disputer le vendredi 23 mai face à l'USM Alger, entant dans le cadre de la mise à jour de la 22^e journée. Voici par ailleurs les dates d'enregistrement et débuts des championnats pour la prochaine saison 2025-2026 pour chaque palier : Période d'enregistrement Début du championnat Ligue de football professionnel : du 01/07/2025 au 31/08/2025 21 août 2025 Ligue nationale de football amateur : du 1/07/2025 au 04/09/2025 6 Septembre 2025 Ligue inter Régions de football : du 01/07/2025 au 11/09/2025 13 septembre 2025 Ligues Régionales de Football : du 01/07/2025 au 30/09/2025 26 septembre 2025 Ligues de Football de Wilayas : du 01/07/2025 au 30/10/2025 3 octobre 2025 Ligue nationale de football féminin : du 01/07/2025 au



31/12/2025 17 octobre 2025 Ligue Nationale de Futsal du

01/07/2025 au 31/12/2025 17 octobre 2025 Catégories jeunes : du 01/07/2025 au 31/01/2026 20 septembre 2025.

Le coup d'envoi de la saison 2025-2026 fixé au 21 août 2025 (FAF)

Le coup d'envoi de la saison 2025-2026 de la Ligue 1 Mobilis de football, sera donné le jeudi 21 août, avec l'ouverture de la 1^{re} journée de la compétition, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), jeudi dans un communiqué.

"Dans le cadre de la préparation de la

nouvelle saison 2025-2026, le bureau fédéral a approuvé les dispositions réglementaires du championnat de football professionnel, qui débutera le 21 août 2025. Une circulaire sera adressée à la LFP et aux clubs concernés avant le 8 mai 2025", a indiqué la FAF.

Le Bureau fédéral

de la FAF, s'est réuni mercredi en session ordinaire au siège de l'instance fédérale, sous la présidence de Walid Sadi. Au cours de cette réunion, le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Amine Mesloug, a présenté un exposé sur le déroulement du championnat de football

professionnel de Ligue 1 Mobilis. " Le championnat de Ligue 1 a atteint la 24^e journée avec six (6) matchs en retard, qui seront apurés d'ici le 3 juin 2025", souligne la FAF. La 25^e journée se jouera les 10, 11, et 12 mai, alors que la 30^e et dernière journée est programmée les 20 et 21 juin prochain.

LIGUE 2 AMATEUR Le début de la saison 2025-2026 fixé au 6 septembre (FAF)

Le début de la saison 2025-2026 de la Ligue 2 amateur football, sera donné le samedi 6 septembre prochain, a annoncé la Fédération algérienne (FAF), jeudi dans un communiqué. "Le Bureau fédéral a approuvé les dispositions réglementaires du championnat de football amateur, qui débutera le 6 septembre 2025. Une circulaire sera adressée à la LFP et aux clubs concernés avant le 8 mai 2025", précise l'instance fédérale. Le Bureau fédéral de la FAF, s'est réuni mercredi en session ordinaire au siège de l'instance fédérale, sous la présidence de Walid Sadi. Par ailleurs, le Bureau fédéral tout en prenant acte de la décision de reprogrammer la rencontre MB Rouissat-USM El-Harrach, a invité les dirigeants des deux clubs à "faire preuve d'esprit de fair-play", en les félicitant pour leur "attitude positive et responsable", afin que le football demeure un facteur de cohésion. Ce match crucial dans la course pour l'accession en Ligue 1 Mobilis, a été reprogrammé le samedi 3 mai au stade du 18 février à Ouargla (16h00) à huis clos, pour le compte de la mise à jour de la 21^e journée. Cette rencontre qui devait se jouer le jeudi 27 février, a été annulée en raison des incidents survenus avant le coup d'envoi de la partie. Au terme de la 28^e journée, l'USM El-Harrach occupe le poste de leader avec 64 points, à deux longueurs sur son dauphin, le MB Rouissat (62 pts), rappelle-t-on.

Le Bureau fédéral décide de limiter le déplacement hors wilaya (FAF)

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni mercredi en session ordinaire, a décidé de limiter le déplacement hors wilaya, des supporters des équipes visiteuses", pour les six dernières journées de la saison 2024-2025 de la Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué l'instance fédérale, jeudi dans un communiqué.

"Conformément aux recommandations de la réunion FAF/LFP/clubs professionnels du 22 avril 2025, le Bureau fédéral a décidé de limiter le déplacement hors wilaya, des supporters des équipes visiteuses pour le restant des journées de championnat, et ce, pour apaiser les tensions durant cette fin de championnat marquée par les enjeux sportifs des clubs", a expliqué la FAF.

Le président de la FAF, Walid Sadi, a réuni le mardi 22 avril dernier, les présidents des clubs professionnels dans le cadre d'une réunion de coordination et



de concertation, en présence de représentants des pouvoirs publics ainsi que des services de sécurité, partenaires clés dans l'organisation et l'encadrement des championnats à l'échelle nationale. "Le Bureau fédéral rappelle aux organisateurs des rencontres leurs responsabilités et obligations réglementaires quant à l'accueil des équipes visiteuses et les

mesures à prendre pour que les matchs se déroulent dans d'excellentes conditions de fair-play", ajoute la FAF.

Enfin, la FAF a rappelé la circulaire n 45 du 27 mars 2025, "relative à l'interdiction de la présence des étrangers aux rencontres, sur la main courante, aux abords des vestiaires et dans le tunnel sous peine de sanctions."

FUTSAL - COUPE D'ALGÉRIE 2025 (SENIORS MESSIEURS) L'AC Auzium bat le CS Bir Mourad Rais (1-1, aux t.a.b : 8-7) et remporte le trophée

La formation de l'AC Auzium a remporté la 12^e Coupe d'Algérie de Futsal 2025 Mobilis (seniors messieurs), en battant en finale le CS Bir Mourad Rais (1-1, aux t.a.b : 8-7), vendredi à la Coupole du complexe Mohamed Boudiaf (Alger).

L'AC Auzium, finaliste malheureux lors de la précédente édition, perdue face au CF El-Kseur (1-1, aux t.a.b : 5-3), remporte la deuxième Coupe d'Algérie de son histoire, après celle en 2023, décrochée aux dépens du Paradou AC sur le score de 6 à 5 après prolongation (temps réglementaire : 4-4), à la salle Harcha Hacène d'Alger. Le CS Bir Mourad Rais se contente ainsi cette saison de l'accession en division 1. Pour rappel, lors des demi-finales, l'AC Auzium a pris le meilleur sur MHS Oran (2-1), alors que le CS Bir Mourad Rais s'est imposé face au CS Ghardaïa (4-3). Voici par ailleurs le palmarès de la compétition après la consécration de l'AC Auzium : 2005 : OM Ruisseau 2012 : GC Mascara 2013 : AS Sûreté de Skikda 2014 : Rabie El-Djazaïri Oran 2015 : Rabie El-Djazaïri Oran 2016 : CSA Futsal BB Areridj 2017 : MC Béjaïa 2018 : MC Béjaïa 2019 : EF Constantine 2023 : AC Auzium 2024 : CF El-Kseur 2025 : AC Auzium.

APS

AL-HILAL C'EST FINI POUR JESUS

Comme attendu, Jorge Jesus n'est plus l'entraîneur d'Al-Hilal. Dans un communiqué officiel ce samedi, le club saoudien a annoncé la rupture à l'amiable du contrat du technicien portugais. Reste désormais à savoir si l'ancien coach de Benfica va devenir le nouveau sélectionneur du Brésil...

REAL MADRID

DES TENSIONS ? ANCELOTTI RÉPOND

Quel avenir pour l'entraîneur du Real Madrid Carlo Ancelotti ? Sous contrat jusqu'en juin 2026 mais annoncé sur le départ en raison de ses résultats décevants, le technicien italien fait l'objet d'un véritable feuilleton avec le Brésil. Dans ce contexte, des rumeurs ont évoqué des tensions entre l'ex-coach de Chelsea et les Merengues. Un bruit de couloir fermement démenti par l'homme de 65 ans.

"Ce qu'il va se passer, je n'ai pas envie de répondre et je n'en sais rien. Peu importe quand, ça sera un départ fantastique car j'ai un amour énorme pour ce club et le club me démontre un amour tout aussi grand. Il n'y aura jamais aucune dispute avec le club, je n'en ai jamais eu en 6 ans et je ne vais jamais le permettre jusqu'au dernier jour. Ça pourrait être le 25 mai de 2025, de 2026 ou même de 2030, je ne le sais pas. Mais ça sera une belle journée. Un manque de respect par rapport aux discussions sur les possibles successeurs ? Non, absolument pas. Comme je l'ai déjà dit, j'ai une très bonne relation avec le club, on parle de tout et on s'est toujours tout dit. La relation avec le club est fantastique. Puis nous ne sommes pas derrière les informations, elles sont ce qu'elles sont et beaucoup ne sont pas vraies", a jugé le Transalpin ce samedi face aux médias. Pour répondre sur son futur, Ancelotti a donné rendez-vous le 25 mai prochain.

LIVERPOOL NUÑEZ, UN DÉPART DÉJÀ ACTÉ ?

Globalement décevant depuis son arrivée à Liverpool en 2022, Darwin Núñez (25 ans, 26 apparitions et 5 buts en Premier League cette saison) ne devrait pas vivre une quatrième saison avec les Reds. Relativement peu utilisé par Arne Slot, l'attaquant uruguayen devrait s'en aller cet été, à trois ans de la fin de son contrat, d'après les informations de The Athletic ce vendredi. Suivi par l'Atletico Madrid, l'international uruguayen figure également dans les petits papiers de plusieurs clubs saoudiens. Certains sont prêts à payer 85 millions d'euros pour recruter l'ancien joueur d'Almeria.

MILAN LE REAL PENSE À UN RETOUR D'HERNANDEZ !

Auteur d'une saison décevante, le latéral gauche Théo Hernandez (27 ans, 31 matches et 4 buts en Serie A cette saison) a de grandes chances de quitter l'AC Milan lors du prochain mercato d'été. Selon les informations du quotidien AS ce samedi, le Real Madrid pense à un retour de l'international français !

Déjà passé chez les Merengues de 2017 à 2019, le Tricolore représente une option pour la Maison Blanche qui apprécie son profil : il est expérimenté, disponible à un prix abordable en raison de la fin de son contrat en juin 2026 et connaît déjà le club. De son côté, Hernandez serait revanchard par rapport à son premier passage au Real et se verrait bien revenir pour s'imposer.

NAPLES CONTE DEMANDE DU CALME

A 4 journées du terme de la saison, Naples a repris la main dans la course au titre en Serie A avec 3 points d'avance sur l'Inter Milan, 2e. Avant de défier Lecce ce samedi, l'entraîneur napolitain Antonio Conte a réclamé du calme autour de son équipe.

"Nous avons trois points d'avance, mais n'oublions pas qu'il y a deux semaines, nous étions à trois points derrière. Cela doit nous rappeler de rester calme et humble. L'humilité est toujours essentielle dans cet environnement. (...) Il reste quatre matches à jouer. Dans le passé, j'ai gagné et perdu des titres lors de mon dernier match ou dans la dernière ligne droite", a rappelé l'ex-manager de Chelsea en conférence de presse.

ARSENAL LIVERPOOL, LA DOULEUR D'ARTETA

Pendant que Liverpool savoure son titre en Premier League, le manager d'Arsenal Mikel Arteta peine à digérer son nouvel échec. Le technicien espagnol vit mal le sacre des Reds au détriment de son équipe.

"Si ça fait mal ? Oui, vraiment. J'avais mal au ventre, a confié le coach des Gunners face à la presse. Je comprends que Liverpool soit une équipe plus régulière et qu'elle a beaucoup d'ingrédients nécessaires pour remporter le titre, mais c'est très douloureux. J'en profite aussi pour féliciter Liverpool pour ce qu'ils ont fait, leur gestion, leur régularité. Je pense qu'ils méritent amplement de gagner. C'est la meilleure équipe, ils ont tellement de qualités, un effectif consistant. (...) J'ai regardé une petite partie de leurs célébrations, ça peut augmenter votre motivation mais ce n'est pas le plus important. Mes motivations concernent d'autres aspects. Mais ça fait mal de regarder ça, c'est certain."

La douleur pourrait encore s'accroître en cas d'élimination contre le Paris Saint-Germain (0-1 à l'aller) mercredi en demi-finale retour de la Ligue des Champions.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Benzzine Lamine

Gérant

Fayçal Laouar

Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION

« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 »

FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews.dz SITE : http://www.dknews.dz

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL : 023.38.48.00 FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews.dz - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / FAX : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 E-mail : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

38^e CONGRÈS DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE ARABE Début des travaux à Alger

Les travaux du 38^e congrès de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) se sont ouverts, samedi à Alger, sous la présidence de M. Brahim Boughali, président de l'Union et président de l'Assemblée populaire nationale (APN), avec la participation des présidents de parlements et des délégations parlementaires arabes.



Le congrès, qui se déroule sur deux jours (3 et 4 mai) au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, débattait des derniers développements de la situation actuelle de la Nation arabe, notamment de la question palestinienne et de la situation humanitaire catastrophique dans la bande de Gaza à la lumière de l'agression sioniste en cours dans l'enclave.

L'ordre du jour de ce congrès comprend des séances de travail, y compris des réunions de la Commission Palestine,

de la Commission des Affaires sociales des femmes et des enfants, et de la Commission des Affaires politiques et des Relations parlementaires.

M. Boughali avait réaffirmé, dans son discours prononcé lors de l'ouverture, vendredi à Alger, de la 38^e session du Comité exécutif de l'UIPA, que "le soutien au peuple palestinien n'est pas une position émotionnelle, mais un engagement ferme mû par les principes de libération et de justice, conforté par les positions historiques de nos pays et de nos Parlements".

M. Boughali avait aussi souligné, à cette occasion, que "les crimes persistants commis contre le peuple palestinien, les souffrances sans précédent que subissent les populations à Gaza et dans tous les territoires palestiniens occupés, et les projets et complots qui ciblent la sécurité de nos pays et leur stabilité nous placent devant une responsabilité qui ne tolère aucun laxisme".

Dans le même contexte, il a soutenu que l'UIPA est appelée, aujourd'hui plus que jamais à renforcer l'efficacité de son action, à intensifier sa présence et à renouveler ses outils de travail, pour s'élever en véritable voix arabe dans les fora internationaux et défendre les causes de la nation, l'unité arabe et le droit au développement, à la stabilité et à l'autodétermination".

Renforcer le rôle de la diplomatie parlementaire arabe pour aboutir à des solutions aux crises chroniques (Al-Yamahi)

Le président du Parlement arabe, Ahmed Al-Yamahi, a mis l'accent, samedi à Alger, sur la nécessité impérieuse de renforcer le rôle de la diplomatie parlementaire arabe afin de faciliter l'aboutissement à des solutions purement arabes aux crises chroniques que traversent certains pays arabes.

Dans son allocution à l'ouverture des travaux du 38^e congrès de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), tenus au Centre international de Conférences Abdelatif-Rahal, sous le thème "Rôle de l'UIPA à la lumière des mutations régionales et internationales", M. Al-Yamahi a relevé "la nécessité impérieuse de renforcer le rôle de la diplomatie parlementaire arabe pour faciliter l'aboutissement à des solutions purement arabes aux crises chroniques que traversent certains pays arabes".

Il a, dans ce cadre, mis en avant le "rôle pivot" que joue l'UIPA depuis sa création en 1974 dans le renforcement de la solidarité arabe, en offrant une plateforme parlementaire importante pour consolider les relations entre les parlements et assemblées arabes et coordonner leurs efforts face aux défis auxquels la nation arabe est confrontée.

Dans ce contexte, il a réaffirmé "la détermination totale du Parlement arabe à renforcer les canaux de communication et le dialogue permanent avec l'UIPA, au mieux des intérêts du peuple arabe et au service de ses justes causes, en tête desquelles la cause palestinienne".

Le président du Parlement arabe a souligné que les défis

actuels auxquels fait face la nation arabe exigent "l'intensification de la solidarité arabe et le renforcement des mécanismes de l'action arabe commune à tous les niveaux", ajoutant que "le peuple palestinien, en proie à une guerre génocidaire et à un nettoyage ethnique menés par l'entité d'occupation inique, au su et au vu du monde entier, fait face actuellement à la plus grave situation humanitaire". Il a aussi dénoncé le recours flagrant de l'entité sioniste à "la politique de famine, en empêchant l'entrée de l'aide humanitaire et médicale comme arme dans son agression menée contre la bande de Gaza", transformée en "enfer et en cimetière à ciel ouvert pour les civils palestiniens, dont des enfants et des femmes". Face à cette catastrophe humanitaire et aux crimes odieux commis par l'occupation, M. Al-Yamahi a insisté sur le fait que "la poursuite de la mort collective du peuple palestinien demeurerait une marque d'affront faite à l'humanité, que l'histoire ne pardonnera pas, ni n'oubliera", de même qu'elle constituerait "une preuve sur l'hypocrisie internationale et la politique de double standard adoptée à l'égard du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à l'établissement de son Etat indépendant".

Il a appelé la communauté internationale à "se réveiller et à mettre un terme au mépris par l'entité d'occupation de toutes les valeurs humaines, les lois et les chartes internationales, ainsi qu'à sa défiance flagrante aux juridictions internationales".

ALGÉRIE - BURKINA FASO Le Calife général de la Tariqa Tidjania, cheikh Ali Belarabi, accomplit la prière du vendredi à Ouagadougou



Le Calife général de la Tariqa Tidjania, cheikh sidi Ali Belarabi a accompli, vendredi à la mosquée Tidjania de Ouagadougou (Burkina Faso), la prière du vendredi, en présence d'une foule nombreuse de fidèles et de disciples.

Dans son prêche, cheikh Abdelkader Kaiboub, imam de la mosquée Sidi Mohamed El-Habib dans la ville de Ain Madhi (wilaya de Laghouat) et l'une des figures éminentes de la Tariqa Tidjania, a mis l'accent sur les valeurs de foi, de rapprochement entre les musulmans et de cohésion, des principes que la Tariqa Tidjania œuvre à promouvoir dans toutes les régions.

Il a indiqué que ce prêche vise à rappeler que les liens de la foi prennent sur toutes les divisions, soulignant que la Tariqa Tidjania demeure une forteresse pour l'unité et la spiritualité.

Au terme de son prêche, l'imam a appelé à l'unité des rangs, au renforcement des liens fraternels et à l'attachement à la sunna du prophète.

Les fidèles ont accueilli avec ferveur les propos tenus par l'imam dans son prêche, tout en exprimant leur gratitude pour la visite du cheikh Sidi Ali Belarabi, une occasion précieuse de renouveler les liens spirituels et de resserrer les relations avec les cheikhs de la Tariqa.

Ce prêche s'inscrit dans le prolongement de l'approche de la Tariqa Tidjania visant l'unité et la paix, sous la conduite sage de son Calife général, dans le contexte mondial marqué par des mutations multiples.

SUITE À LA DIFFUSION D'UN TERME À CARACTÈRE RACISTE SUR FACEBOOK La chaîne Echorouk News TV suspendue pour 10 jours (ANIRA)

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a décidé, vendredi, la suspension totale de la diffusion de la chaîne Echorouk News TV pour une durée de 10 jours, en raison de la publication sur sa page Facebook d'un terme à caractère raciste extrêmement grave, indique, vendredi, un communiqué de l'Autorité.

L'Autorité a relevé l'usage d'un terme à caractère raciste extrêmement grave diffusé le 1^{er} mai 2025 sur la page Facebook officiel de la chaîne Echorouk News TV, à la suite des descentes menées par les services de la Sûreté de wilaya d'Alger dans divers quartiers de la capitale, dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, lors desquelles ont été interpellés des migrants en situation irrégulière, originaires de pays africains, présents sur des lieux d'intervention policière", précise le communiqué.

Le reportage en question contenait "un terme à caractère raciste et discriminatoire, attentatoire à la dignité humaine, véhiculant un discours de haine et d'incitation contre une catégorie de personnes en raison de leur race, leur couleur de peau ou leur appartenance géographique", constituant ainsi une violation manifeste des dispositions de la loi organique 23-14 relative à l'information, de la loi 23-23 encadrant l'activité audiovisuelle, ainsi que du décret exécutif 24-250 fixant le cahier des charges général applicable aux services de communication audiovisuelle.

Le contenu et le titre de la publication enfreignent également les dispositions de la loi 20-05 de 2020 relative à la lutte contre les discours de haine, la quelle criminalise toute forme d'incitation au racisme ou à la haine et habilite les autorités compétentes à engager des poursuites à l'encontre des contrevenants, selon le communiqué.

Ainsi, l'ANIRA constate ce "dérapage" malgré les mises en garde précédentes quant aux dangers liés à l'adoption d'un discours de haine et de racisme, et en dépit des sanctions déjà infligées à l'encontre de plusieurs chaînes audiovisuelles pour des infractions similaires. "Elle continue, toutefois, d'observer de tels dérapages professionnels injustifiés et contraires à l'éthique, à l'encontre de nos frères africains avec lesquels nous partageons une histoire et

un destin communs". L'Autorité indique avoir auditionné les représentants de la chaîne Echorouk News TV après les avoir confrontés aux infractions enregistrées, et relève "un manquement grave à l'éthique professionnelle et un manque de responsabilité dans le traitement d'un sujet sensible qui exigeait rigueur et professionnalisme, afin de préserver les valeurs de tolérance et de respect dans l'espace médiatique national", selon la même source.

En conséquence, l'Autorité a décidé "la suspension totale de la diffusion de la chaîne Echorouk News TV pour une durée de dix (10) jours à compter de minuit (00h00) à la date de publication du présent communiqué". Elle enjoint également aux responsables de la chaîne

de "présenter des excuses officielles et explicites, accompagnées d'une dénonciation du contenu du reportage en question".

Après avoir rappelé les "liens historiques profonds" unissant l'Algérie aux peuples africains, de la lutte commune contre le colonialisme, aux défis de développement et de sécurité, l'ANIRA a affirmé que "tout discours à connotation raciste s'inscrit en porte à faux avec les principes de l'Algérie", renouvelant son appel à l'ensemble des médias audiovisuels à "se conformer strictement aux lois de la République et à respecter les règles de professionnalisme et d'éthique, afin de refléter l'image d'un média national responsable", conclut le communiqué.